

LA PRESSE

« VIVRE ICI, C'EST CAUCHEMARDESQUE »

Moisissures, rats, coquerelles et punaises : les problèmes d'insalubrité sont légion dans un immense complexe de logements de Saint-Laurent, géré par la société MetCap. La situation est telle que l'arrondissement y mènera une opération d'inspection massive. PAGES A2-A3



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

ENIVRANTE DIANA KRALL



La reine du pop-jazz à la voix suave a charmé l'immense foule réunie, hier soir, au centre-ville dans le cadre du grand événement en plein air. Un concert qui s'inscrit dans les moments marquants de l'histoire de la place des Festivals.

ARTS

PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

VERT PÉTROLE

L'industrie pétrolière et gazière au Canada est une véritable bénédiction pour l'environnement, conclut un comité des Communes dominé par les conservateurs. PAGE A8



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

ROB FORD, LE RETOUR

Après une cure de désintoxication de deux mois, le maire de Toronto reprend son siège aujourd'hui en vue de relancer sa campagne. PAGE A10

SERVICES INFORMATIQUES  **DES DÉPASSEMENTS DE COÛTS « GÉNÉRALISÉS »**
AFFAIRES 



LE CH ET LE MARCHÉ
DES JOUEURS AUTONOMES

BOUGERA, BOUGERA PAS?

SPORTS

PHOTO FANNY LACASSE, LA PRESSE

LA MINI N'EST PLUS MINI

Plus longue, plus haute et plus large, la Mini Cooper a pris du coffre pour répondre aux normes de sécurité plus sévères. Un phénomène qui se généralise chez les petites voitures. AUTO




PHOTO FOURNIE PAR MINI COOPER

SOUTIEN À UN CAÏD DU POT
GSP PRÉSENTE SES EXCUSES PAGE A7

DEMAIN, L'ÉDITION PAPIER DE LA PRESSE NE SERA PAS PUBLIÉE. BONNE FÊTE DU CANADA!
Suivez toute l'actualité dans *LaPresse+* et à lapresse.ca.



MON CLIND'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Austérité à la CBC : Don Cherry s'habillera désormais comme Stephen Harper.

 Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



MÉDIATHÈQUE



Maison du Festival RioTintoAlcan
305, rue Sainte-Catherine Ouest, 3^e étage
514 288-8882

La mémoire est ici

RENDEZ-VOUS AU 3^e ÉTAGE
CONSULTEZ GRATUITEMENT AU CENTRE
DE DOCUMENTATION DU FESTIVAL
INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL :

- 50 000 archives musicales
- 30 000 photographies
- Plus de 680 heures d'archives vidéo pour revivre vos meilleurs moments de Festivals
- Et plus encore

Horaires: Du 21 au 22 juin : 9 h à 22 h
Du 23 au 25 juin : 11 h 30 à 17 h
Du 26 juin au 6 juillet : 9 h à 22 h

Venez voir sur nos 11 postes informatiques!
C'EST GRATUIT!



LOGEMENTS INSALUBRES

LE DOSSIER NOIR DE



KATIA GAGNON

C'est l'un des plus gros gestionnaires immobiliers du Canada : près de 23 000 logements dans l'est du pays, dont 2000 à Montréal. L'immense complexe administré par l'entreprise MetCap dans l'arrondissement de Saint-Laurent occupe un pan complet du quartier. Devant les problèmes d'insalubrité qui s'y multiplient, l'arrondissement entamera dans les prochaines semaines une opération d'inspection massive de plusieurs dizaines d'immeubles. Petite visite au pays de MetCap.



Les autorités de l'arrondissement de Saint-Laurent ont à l'œil les immeubles gérés par MetCap. Depuis 2013, il y a eu 664 logements inspectés, 38 avis d'infraction envoyés, 11 logements placardés et 16 logements évacués pour cause d'insalubrité.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

L'ODEUR DES MOISSURES

Depuis des mois, Julia attendait que MetCap lui octroie un nouveau logement. Le sien était infesté de coquerelles et rongé par la moisissure. Pour obtenir enfin ce nouvel appartement, Julia a fini par amener son fils en pleine crise d'asthme au bureau des gestionnaires de l'entreprise.

« Mon fils était malade depuis très longtemps. Otites, maux de gorge, il était devenu un grand consommateur d'antibiotiques. Puis, il a fait une crise d'asthme sévère. À deux ans et demi. Il a développé des allergies, il avait des boutons sur tout le corps, il vomissait. J'ai pris mon enfant, je l'ai amené chez MetCap. Le gestionnaire a d'abord refusé de me recevoir. Quand il a finalement vu mon fils, il a eu peur. »

Le gestionnaire est allé avec Julia voir son appartement. « Il n'a pas pu rentrer. L'odeur des moisissures était trop forte. Ça l'a pris à la gorge. »

« Parfois, je me réveillais la nuit et le lit grouillait de coquerelles. » — Julia, locataire

Malgré tout, il a fallu trois mois avant que l'entreprise MetCap trouve un nouveau logement à la femme et son enfant. « Les logements qu'on m'a fait visiter, ce n'était pas habitable. »

Pendant ce temps, Julia restait dans cet appartement plein de moisissures et de vermine. « Parfois, je me réveillais la nuit et le lit grouillait de coquerelles. » Le pédiatre de son fils lui a remis un document ordonnant un déménagement. « À la fin, j'avais une tente à oxygène à la maison pour les crises d'asthme. »

Aujourd'hui, Julia est dans un autre appartement du complexe MetCap. Ce logement n'est pas contaminé par les moisissures, mais est infesté de punaises. Malgré plusieurs exterminations, le problème demeure.

« Je suis traumatisée par MetCap », dit Julia. Dès sa descente de l'avion il y a deux ans – elle est originaire du Cameroun – Julia a débarqué dans un logement de MetCap. « C'est un membre de ma famille qui a loué le logement. Il a versé deux mois de loyer pour le réserver. »

SIX MOIS À PLEURER

Quand elle a vu son nouveau logement, quelques heures à peine après être descendue de l'avion qui l'avait amenée avec sa famille de la Guinée au Canada, Mariam a tout de suite su que ça n'irait pas.

« Le lendemain de notre arrivée, on a découvert des excréments de rats dans un trou au mur. Je m'en souviens très bien : c'était un samedi. »

L'appartement avait été réservé par un ami, moyennant un dépôt. Le lundi, la petite famille, qui compte cinq enfants, s'est rendue aux bureaux des gestionnaires pour signer le bail. « La dame connaissait notre situation. Elle a sorti le contrat. Il fallait prendre cet appartement. C'était ça ou rien. »

Mariam s'est fâchée. Pour elle, il était impensable de loger une famille dans un tel taudis. « Mon mari m'a calmée. Il m'a dit : il neige dehors, on ne connaît personne ici. On a des tonnes de démarches à faire. »

La famille s'est installée dans ce logement qui ne lui convenait pas. « On est tout de suite allés à la maintenance. Ils nous ont dit qu'ils allaient arranger tout ça. Ils ne sont jamais venus, raconte Mariam. J'ai passé six mois à pleurer. »

« Le lendemain de notre arrivée, on a découvert des excréments de rats dans un trou au mur. » — Mariam, locataire

Mariam étale devant elle les 11 feuilles roses de réclamation pour des travaux déposés aux locaux des gestionnaires de MetCap : rats, punaises, carreaux de la salle de bains qui tombaient l'un après l'autre. Puis, une série de dégâts d'eau se sont produits, dont l'un dans la salle de bains.

Un jour, son fils a essuyé cette eau qui provenait des toilettes de l'appartement du dessus. « Le lendemain, de drôles de boutons sont sortis. Il en avait plein le dos. Le médecin a dit que c'était des champignons. »

Mariam quittera finalement les logements MetCap au début de juillet. Un mois avant le déménagement, elle ne savait toujours pas où sa petite famille allait s'installer.

LE CAUCHEMAR

Depuis quatre mois, Foreman n'a plus de lavabo dans sa salle de bains. Enfin oui, il y en a un. Mais il est arraché, et gît sur le côté, par terre, laissant un trou béant sur le mur.

Quand ses enfants veulent se brosser les dents, Foreman utilise un poteau de métal, qu'il ajuste sous le lavabo afin qu'il tienne temporairement.

Il y a quatre mois, les concierges de MetCap sont venus faire des travaux dans la salle de bains de l'homme d'origine camerounaise, pour réparer un dégât d'eau qui provenait de l'appartement du haut. Ils ont percé un trou dans le mur et ont couché le lavabo sur le côté. Ils sont partis, disant qu'ils reviendraient terminer les travaux le lendemain.

Ils ne sont jamais revenus. « MetCap, c'est la négligence et l'inaction. Les locataires sont complètement laissés à eux-mêmes. Vivre ici, c'est cauchemardesque », dit Foreman, qui a préféré ne pas donner son nom de famille.

« MetCap, c'est la négligence et l'inaction. » — Foreman, locataire

Son lavabo a été mis hors service par un dégât d'eau : pas surprenant, dit Foreman. « De l'eau, il y en a partout ici. Souvent, les lumières du plafond brûlent parce que de l'eau s'infiltre dans les ampoules. » Il y a quelques mois, le plafond de sa salle de bains a failli s'effondrer à cause d'une nouvelle infiltration d'eau.

C'est sans parler des coquerelles, qui grouillent partout. Pourtant, l'appartement de Foreman brille comme un sou neuf. « J'entretiens tout méticuleusement. Je lave tout ! »

Foreman et sa famille – trois enfants – habitent ce logement depuis plusieurs années. Ils ont bien essayé de trouver autre chose, mais leurs enfants sont inscrits à l'école Enfant-Soleil, tout près du complexe MetCap.

« Plusieurs locataires sont un peu pris au piège de MetCap parce que leurs enfants vont à cette école et ne veulent pas quitter. On ne veut pas déraciner nos enfants une deuxième fois... »

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 5
Astrologie du jour	AFFAIRES 8
Débats	A 13
Décès	AFFAIRES 8
Horaire télévision	ARTS 8 et SPORTS 6

Loteries	A 8
Monde	A 11 et 12
Personnalité	SPORTS 6
Petites annonces	AFFAIRES 7
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Orages en matinée et possibilités d'orages en après-midi, maximum 29, minimum 22. AFFAIRES 7

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

METCAP



PHOTO FOURNIE PAR LE COMITÉ LOGEMENT DE SAINT-LAURENT



PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

- 1 Après avoir nettoyé un dégât d'eau survenu dans son logement, le fils de Mariam a vu apparaître dans son dos des boutons. « Le médecin a dit que c'était des champignons », raconte sa mère.
- 2 La famille de Foreman vit depuis quatre mois avec une salle de bains sans lavabo fonctionnel.

LOUER SANS VISITER?

L'entreprise MetCap multiplie les publicités alléchantes de logements à louer dans diverses publications et sur le web. Il faut savoir que MetCap n'est pas propriétaire des logements de Saint-Laurent, qui appartiennent à un géant torontois de l'immobilier, True North. En revanche, c'est elle qui assure la gestion des immeubles au quotidien.

Lorsqu'un possible client veut louer un logement de la compagnie, les employés des divers bureaux de location lui font d'abord visiter un appartement-témoin impeccable. « Certains locataires ont visité le logement témoin de MetCap et signaient sur place. C'est après qu'ils

découvraient leur vrai logement », dit Maria Vasquez, intervenante au comité logement de Saint-Laurent.

À l'aide d'une caméra cachée, nous nous sommes fait passer pour d'éventuels locataires. On nous a effectivement fait visiter le logement-témoin et ensuite, un logement fraîchement rénové. Jamais nous n'avons eu accès au logement qu'on désirait nous louer. Pourtant, ce logement était vide: le locataire avait déjà déménagé. L'employé a allégué que des travaux y étaient en cours. Une seconde visite aurait été nécessaire pour voir l'endroit, nous a-t-il dit.

— Katia Gagnon

De Sousa à bout de patience

KATIA GAGNON

Les autorités de Saint-Laurent ont atteint la limite de leur patience dans le dossier MetCap. Dans les prochaines semaines, l'arrondissement systématiquement quelque 150 logements et les amendes pourraient pleuvoir, prévient le maire, Alan de Sousa.

Q Quand avez-vous été confronté pour la première fois aux problèmes de MetCap?

R Je vis dans ce quartier. Ma cour arrière donne sur les bâtiments de MetCap. Je croise les résidents de façon régulière. Quand MetCap a commencé à être gestionnaire, en juillet 2012, on s'est d'abord dit qu'on allait donner la chance au cureur.

Q Les problèmes sont-ils survenus rapidement?

R On s'est aperçus qu'il y avait beaucoup de roulement dans le personnel employé par MetCap. On voyait aussi que les engagements pris lors des rencontres qu'on avait avec eux n'étaient pas respectés. En 2013, on a conclu que ça ne marchait pas. Donc, on a pris une autre approche, avec des inspections. On a rencontré Brent Merrill, le président de MetCap, avec un dossier très étoffé. On lui a expliqué que nos inspecteurs passaient un temps anormal sur le dossier MetCap.

Q Quelle a été l'attitude de M. Merrill?

R Il a écouté, a pris des notes. Il nous a présenté

les étapes de son plan pour la gestion de la vermine: à ce chapitre, il avait des factures d'exterminateur qui dépassaient les 200 000\$.

Q Quel est le bilan de l'approche plus musclée que vous avez adoptée?

R Il y a eu 664 logements inspectés, 38 avis d'infraction envoyés, 11 logements placardés et 16 logements évacués pour cause d'insalubrité. Au-delà des amendes, on a décidé de facturer MetCap pour le temps passé sur ce dossier par nos employés. On leur a facturé 30 000\$.

Q L'ont-ils payé?

R Non, pas encore. Mais pour nous, c'est un montant qui est dû.

Q À l'heure actuelle, quel est votre plan d'action?

R En lien avec la direction de l'habitation, nous allons faire une intervention massive dans le parc de MetCap au cours des prochaines semaines. On va intervenir dans 125 à 150 logements. Dans certains endroits, on va faire l'inspection de tout le bâtiment. Nous aurons une grille d'évaluation précise. S'il y a urgence, on aura recours à la médiation pour sortir le locataire.

Q Quel horizon vous donnez-vous pour que les choses s'améliorent?

R Je ne peux pas vous donner de date. On gère ça au jour le jour.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Alan de Sousa, maire de l'arrondissement de Saint-Laurent

Réponse du gestionnaire immobilier

Le président dit qu'il ferait tout pour satisfaire ses locataires

KATIA GAGNON

Le président de MetCap, Brent Merrill, a tenu à répondre lui-même à nos questions. Il a insisté pour que nous publions son numéro de cellulaire, le 416 409-6150, et il invite tout locataire mécontent des services de son entreprise à le contacter directement.

Q Plusieurs locataires de logements que vous possédez dans Saint-Laurent se plaignent d'inaction de votre part quant à la vermine, aux moisissures et aux refoulements d'égouts. Que leur répondez-vous?

R Nos locataires sont nos clients. Ils sont très importants pour nous. Nous ferions tout pour les satisfaire. Nous avons dépensé beaucoup d'argent pour nos logements dans Saint-Laurent. Au total, nous avons dépensé plus de six millions sur ces immeubles. C'est beaucoup plus que ce que nous avons dépensé pour d'autres groupes d'immeubles, ailleurs au Canada.

Seulement en exterminations, nous avons dépensé 540 000\$. En matière de vermine, pour nous, c'est tolérance zéro. Nous faisons tout ce que nous pouvons. Mais il suffit d'un seul résident qui ne collabore pas pour que le problème se répercute sur d'autres logements. Or, il y a trois ou quatre cas de locataires récalcitrants dans nos immeubles.

Dans le complexe de Saint-Laurent, nous avons inspecté chaque logement



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

MetCap gère quelque 1500 logements dans Saint-Laurent. Sur ce plan de l'arrondissement, les immeubles administrés par l'entreprise sont de couleur orange.

et nous traiterons chacun d'eux jusqu'à ce que nous venions à bout du problème de vermine. Nous avons même fait appel à des chiens renifleurs pour repérer les punaises. C'est très efficace. Mais il faut comprendre que les traitements doivent être entrecoupés de pauses de deux semaines. Les locataires trouvent que c'est long. Mais on ne peut pas aller plus vite.

Quant aux refoulements d'égouts, à notre arrivée, nous avons constaté que plusieurs drains étaient en très mauvais état. Ces immeubles ont été bâtis il y a 50 ans et les drains n'avaient pas été convenablement entretenus. Nous avons refait plusieurs drains et nous

les inspectons désormais tous les ans.

Q Les locataires se plaignent de l'extrême lenteur de votre service d'entretien. Que leur dites-vous?

R Dans chaque immeuble, il y a une ligne avec un numéro que les locataires peuvent composer. Juste pour faire poser ces affiches dans tous les immeubles, ça nous a coûté 40 000\$. Le service fonctionne sept jours par semaine. On vérifie par la suite que chaque appel a bien été pris en charge. Je ne sais vraiment pas ce que je pourrais faire de plus.

Q La Ville s'impatiente face à votre entreprise. Elle va mettre en branle une inspection massive de vos immeubles. Comment réagissez-vous à cela?

R Le maire est quelqu'un de bien, mais il ne connaît pas tous les détails du dossier. Lors de la première rencontre que nous avons eue, il m'a dit: je comprends qu'on ne résoudra jamais totalement le problème de vermine. J'ai répondu: comment ça? Oui, nous allons le régler, ce problème!

Dans une rencontre récente, la responsable de l'habitation dans l'arrondissement a admis que nous faisons du très bon travail au chapitre de l'extermination. Elle nous a dit que la situation était meilleure qu'elle ne l'a jamais été dans ce complexe. Cela dit, ils peuvent faire une inspection massive, s'ils le désirent.

Q Le comité logement Saint-Laurent vous attribue des pratiques de location contestables. On affirme que certains locataires n'avaient pas visité le logement avant de signer un bail, seulement un logement-témoin. Est-ce acceptable?

R Non. Jamais on ne fait signer un bail si la personne n'a pas vu le logement. Cela dit, si le résident n'a pas quitté les lieux, on doit prendre rendez-vous. Même s'il est parti, il faut lui donner un avis avant. C'est la loi. Si un de mes employés ne fait pas visiter les appartements avant de les louer, il sera congédié. Ce n'est pas acceptable. Ça va complètement contre notre politique.

ACTUALITÉS

L'ex-PDG de BPR contredit

La firme de génie remboursait les dons politiques de ses associés, soutient un ex-actionnaire

KATHLEEN LÉVESQUE

La commission Charbonneau a rendu publics il y a deux semaines une série de courriels issus de la firme de génie BPR qui contredisent le témoignage de l'ex-PDG de la société, Pierre Lavallée, livré en mars 2013.

C'est le passage d'un ingénieur que la commission Charbonneau a identifié comme étant le «témoin A», afin de protéger son identité, qui a apporté cet éclairage. Les affirmations du témoin A s'appuyaient sur des échanges de courriels ou des documents (comptes rendus de réunions ou agendas, par exemple) dont certains avaient été saisis lors de perquisitions effectuées par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) au cours des dernières années.

Entre 1996 et 2004, le témoin A était un actionnaire minoritaire chez BPR. Par la suite, l'ancien ministre libéral Marc-Yvan Côté l'a recruté pour Roche, où il est devenu conseiller principal à la présidence.

Selon le témoin A, les dons aux partis politiques constituaient une «police d'assurance» pour les firmes qui souhaitaient obtenir des contrats gouvernementaux. «Si on était dans les années 50, je vous dirais que c'était la dîme, il fallait payer notre dîme. Si on était dans un milieu plus mafieux, on dirait que c'est le pizzo», a-t-il expliqué à la Commission.

Le témoin A a détaillé le système de financement occulte des partis politiques par BPR et Roche, l'utilisation de prête-noms au sein de ces firmes ainsi que le remboursement illégal des contributions faites par des dirigeants. C'est ce dernier élément qui laisse voir un écart important entre le témoignage de l'ex-PDG de BPR Pierre Lavallée, et ce qui ressort de différents courriels que le témoin A a relatés.

Contributions par conviction

Ainsi, le 18 mars 2013, Pierre Lavallée a déclaré sous serment que «jamais» la firme BPR n'avait remboursé quoi que ce soit aux actionnaires qui faisaient, d'après lui, des contributions aux partis selon leurs «convictions». Tout au plus, a-t-il reconnu, y avait-il un mot d'ordre lancé aux quelque 80 actionnaires afin de satisfaire aux demandes du Parti libéral du Québec, du Parti québécois et de l'Action démocratique du Québec.

«C'est l'associé comme individu qui fait une contribution politique, ce n'est pas



PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
Pierre Lavallée a déclaré sous serment en mars 2013 que «jamais», la firme BPR n'a remboursé quoi que ce soit aux actionnaires qui faisaient, d'après lui, des contributions aux partis selon leurs «convictions».

la firme qui le fait et donc, il n'y a aucun remboursement», a dit M. Lavallée.

À au moins six reprises, la procureure de la commission Charbonneau ou un des commissaires a soulevé la question du remboursement des contributions par BPR. Chaque fois, Pierre Lavallée a maintenu sa version.

BPR, ce que laisse croire la correspondance.

On peut y lire que le témoin A a communiqué avec «Cri» (Christiane Garneau) pour lui demander de clarifier son dossier personnel de contributions politiques. Elle lui a répondu: «Je fais le décompte ce soir et je te reviens demain avec toutes les précisions.»

aujourd'hui à la retraite. Elle a nié avoir eu la responsabilité de comptabiliser les dons aux partis politiques.

En janvier dernier, le Directeur général des élections a condamné M^{me} Garneau à payer une amende de 5000\$ pour avoir remboursé les contributions au PLQ de quatre personnes,

cellulaire. Il a refusé de faire des commentaires à *La Presse*.

Selon les données présentées par la Commission, l'ensemble des employés de BPR et des personnes résidant aux mêmes adresses ont versé plus de 1,1 million aux PLQ, PQ et ADQ entre 1998 et 2011. Lorsqu'il était l'employé de BPR, le témoin A a versé 8150\$ au PQ, 6945\$ au PLQ et 2000\$ à l'ADQ. C'est sans compter les sommes versées par sa conjointe, sa secrétaire et le mari de celle-ci. Selon le témoin A, BPR lui a remboursé tous ses dons politiques.

De plus, il soutient que la contribution pour chaque actionnaire de BPR était déterminée en fonction des actions qu'il détenait. -Un associé ayant une participation financière dans l'entreprise de 2,6 %, comme le témoin A, de 4 % ou de 8 %, par exemple, versait le même pourcentage sous forme de contributions aux partis politiques. BPR remboursait le double afin d'assurer le paiement de l'impôt.

«Je sais qui est le témoin A, vous le savez aussi et il ment continuellement.»

— Pierre Lavallée, ex-PDG de BPR, avant d'interrompre abruptement la conversation

Toutefois, durant ses trois jours de témoignage à la Commission, le témoin A a présenté une autre vision des choses. Ainsi, en s'appuyant sur un échange de courriels avec la secrétaire de la présidence de BPR, en décembre 2004, le témoin A a soutenu qu'il avait bénéficié d'un remboursement pour ses dons politiques.

Le témoin A a également affirmé que c'était la secrétaire responsable de la comptabilité du financement politique de

Dans le message suivant, M^{me} Garneau mentionne une somme de 2600\$ qu'elle lui a déjà remboursée et «3400 remboursés par PLavallée en juin».

Remboursements organisés

À cette époque, Pierre Lavallée était premier vice-président de BPR. Il en est devenu PDG l'année suivante. M. Lavallée a démissionné après son passage à la commission Charbonneau.

Il y a quelques mois, *La Presse* a contacté Christiane Garneau,

participant ainsi à un stratagème de prête-noms.

La Presse a également joint Pierre Lavallée, jeudi dernier, à sa résidence des îles de la Madeleine pour recueillir son point de vue sur ces contradictions.

«Je sais qui est le témoin A, vous le savez aussi et il ment continuellement», a dit M. Lavallée avant d'interrompre abruptement la conversation.

Le prédécesseur de M. Lavallée, Paul Lafleur, a également été joint par

Transport de pétrole par train sur la Rive-Sud

Suncor reporte les opérations, des élus demandent un moratoire

ISABELLE DUBÉ

Le transport de pétrole brut sur les voies ferrées de la Rive-Sud est reporté. Suncor a refusé de révéler à *La Presse* les raisons de ce report. Selon le *Canadien National*, la multinationale est encore en train de négocier certains détails avec lui, dont le lieu précis où le CN prendra la marchandise.

Jusqu'à 60 wagons-citernes par jour devaient passer dès le mois de juin par plusieurs villes de la Rive-Sud, de Saint-Lambert à Sorel-Tracy. Le début des opérations a été reporté à une date indéterminée.

«Peut-être à la fin juillet.», s'est avancé le porte-parole du CN, Louis-Antoine Paquin.

En attendant de voir circuler ces wagons-citernes chargés de pétrole brut, les élus et les citoyens de la Rive-Sud craignent une catastrophe comme celle de Lac-Mégantic.

Tous les élus des villes touchées ont d'ailleurs rencontré le CN, Transports Canada et Suncor. Une rencontre qui n'a pas rassuré le maire de Boucherville, Jean Martel:



PHOTO IVANO H. DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE
Dès le mois de juin, jusqu'à 60 wagons-citernes chargés de pétrole brut devaient passer quotidiennement par plusieurs villes de la Rive-Sud, de Saint-Lambert à Sorel-Tracy.

«C'est toujours un ton rassurant, évidemment c'est dans leur intérêt. J'imagine que la MMA aurait été aussi rassurante à l'époque.»

Le maire Martel souhaite un moratoire, tout comme son homologue de Saint-Bruno-de-Montarville, Martin Murray, jusqu'à ce

qu'il y ait de véritables règles de sécurité. «C'est difficile, je ne vous le cache pas, on n'est pas bien informé de ce qui s'en vient.»

Dans les villes où passera le convoi de pétrole, la population vit à côté de la voie ferrée. À Boucherville, par exemple, le convoi roulera près de trois résidences pour personnes âgées et de six écoles primaires.

Le comité de citoyens Alerte Pétrole Rive-Sud souhaite lui aussi un moratoire. Même les nouvelles règles du Bureau de la sécurité des transports du Canada ne l'ont pas rassuré. «Ce sont des wagons de nouveau type, des CPC 232, mais qui n'ont pas

«C'est toujours un ton rassurant, évidemment c'est dans l'intérêt [du CN, de Transports Canada et de Suncor]. J'imagine que la MMA aurait été aussi rassurante à l'époque.»

— Jean Martel, maire de Boucherville

été conçus pour transporter du pétrole de «type Lac-Mégantic», clame une membre du mouvement, Monique Marion. Je ne veux pas être rassurée, je veux vivre en sécurité!»

En attendant l'arrivée des wagons de pétrole sur la Rive-Sud à une date indéterminée, plusieurs élus suggèrent d'ajouter un lien ferroviaire loin des populations, sur l'autoroute 30.

CERTIFICATION DES RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉS

Québec reporte trois exigences

EXCLUSIF

ARIANE LACOURSIÈRE
ET FRANCIS VAILLES

Québec reporte d'un an l'application de trois exigences de la certification des résidences privées pour personnes âgées, a appris *La Presse*.

Selon nos informations, le Conseil des ministres a décidé, jeudi, d'accorder une période de clémence aux propriétaires de résidences privées pour aînés qui ne répondent pas encore à toutes les exigences de la certification. Les propriétaires de résidences ont jusqu'au 15 avril 2015 pour procéder à la vérification des antécédents judiciaires de tous les employés. L'installation obligatoire de système d'appel à l'aide et le respect du seuil minimal de surveillance sont pour leur part reportés à octobre 2015.

Longue histoire

Le premier règlement sur la certification des résidences pour aînés a été adopté en 2011 par Québec. En février 2013, l'ex-ministre de la Santé, Réjean Hébert, décidait

de resserrer certains critères de qualité et de sécurité.

Un nombre minimal d'employés devant être présents en tout temps – de un à trois, selon la catégorie et la taille de la résidence – a été fixé. Les exigences en matière de formation des préposés aux bénéficiaires ont été haussées. Le gouvernement a également exigé la vérification des antécédents judiciaires de tous leurs employés et l'installation d'un système d'appel à l'aide dans les chambres.

Fermetures de résidences

Plusieurs regroupements de propriétaires ont dénoncé la sévérité des nouvelles exigences. Incapables de répondre aux nouveaux critères, une centaine de résidences auraient même fermé leurs portes en 2013.

Les résidences entrant dans la catégorie des organismes sans but lucratif (OSBL) déplorait aussi la sévérité du nouveau règlement et la hausse qu'entraînerait inévitablement son respect. Les habitants de ces OSBL se sont fait appeler les « carrés gris » et ont mené des manifestations au cours des derniers mois.



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Québec accorde une période de clémence afin de permettre aux propriétaires de résidences pour personnes âgées de se conformer à ses nouvelles exigences.

L'hiver dernier, des assouplissements à la certification des résidences privées pour aînés étaient sur le point d'être adoptés par Québec. Mais dans la foulée de l'incendie de la résidence du Havre à L'Isle-Verte, où 32 personnes âgées avaient péri, le projet de règlement avait été abandonné.

Sans assouplir les règles, le gouvernement accorde maintenant une période de clémence aux propriétaires de résidences privées pour aînés. Une source bien au fait du dossier assure que cette décision ne vise pas à « laisser des chances » aux résidences mal tenues, mais à permettre aux

EN CHIFFRES

2000

Nombre de résidences privées pour aînés au Québec

113 000

Nombre de personnes hébergées

propriétaires de bonne volonté de se conformer.

Vendredi, le représentant de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal, Stéphane Petit, se disait ravi de la nouvelle, à la condition qu'elle mène à des consultations sérieuses entre-temps. Il ne connaissait toutefois pas les détails du report.

Le président du Regroupement québécois des résidences privées pour aînés, Yves Desjardins, disait lui aussi ne pas avoir été informé du changement de règlement.

Châteauguay La famille disparue retrouvée après une semaine

Près d'une semaine après leur disparition, Erin Gray et ses deux enfants ont été retrouvés sains et saufs en Ontario dans la nuit de samedi à dimanche, a confirmé la police de Châteauguay où réside la famille.

« Après avoir validé certaines informations avec les policiers de l'Ontario, nous sommes en mesure de confirmer que M^{me} Gray ainsi que ses deux enfants sont en sécurité », a fait savoir la police de Châteauguay par communiqué. La police demeure toutefois avare de

commentaires sur les circonstances entourant la disparition de la famille dimanche dernier et l'endroit où elle a été retrouvée. Comme aucun acte criminel n'a été commis, la police a le « devoir de respecter la vie privée de M^{me} Gray ».

Tout au long de la semaine, les sœurs d'Erin Gray s'inquiétaient de ne pas avoir de nouvelles de la famille et ne parvenaient pas à s'expliquer ce départ soudain. Tout portait à croire que la femme et ses deux

enfants de 11 et 5 ans avaient quitté sa demeure de manière précipitée. La femme n'a pas de dépendance ni d'ennemi et n'était pas en conflit avec personne. Erin Gray avait toutefois déjà mentionné se « sentir suivie ».

Encore hier soir, la police de Châteauguay indiquait à *La Presse* que cette disparition était un mystère et qu'aucune piste étudiée n'avait permis de faire progresser l'enquête.

— Annabelle Blais



PHOTO FOURNIE PAR LA POLICE

Erin Gray et ses enfants.



VOUS QUITTEZ VOTRE LOGEMENT ?

Un bon moment pour vous débarrasser de votre vieux frigo* ou congélo...

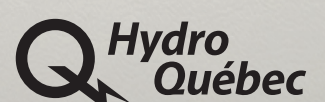
www.hydroquebec.com/recyc-frigo
1 855 668-1247

N'oubliez pas de faire votre changement d'adresse en ligne à hydroquebec.com/demenagement.

DERNIÈRE CHANCE

Recevez par la poste un chèque de **30\$**

Le programme se termine le 31 décembre 2014



*L'appareil doit avoir plus de 10 ans et avoir un volume intérieur d'entre 10 pi³ et 25 pi³, ainsi qu'être fonctionnel, branché et facilement accessible et déplaçable. Une limite de trois appareils par foyer s'applique. Les appareils commerciaux ne sont pas admissibles. Le ramassage est gratuit. Certaines conditions peuvent s'appliquer.

ACTUALITÉS

DÉMÉNAGEMENTS DU 1^{er} JUILLET

Des propriétaires sur les dents

LA PRESSE CANADIENNE

Pour bien des détenteurs d'édifices locatifs, le 1^{er} juillet n'a rien d'une sinécure.

Pendant cette journée au cours de laquelle les déménagements sont traditionnellement très nombreux, il est désormais devenu monnaie courante pour eux de retrouver des appartements nouvellement vacants dans un état lamentable ou encore de constater que les locataires sortants y ont dérobé des appareils électroménagers mis temporairement à leur disposition.

Selon le président de l'Association des propriétaires du Québec (APQ), Martin Messier, dans de pareilles circonstances, il est parfois possible d'obtenir un dédommagement en poursuivant les fautifs.

Il ajoute que si certains se montrent particulièrement pressés de déménager pour des raisons peu louables, il arrive aussi trop souvent qu'un occupant tenace refuse de lever le camp, et ce, même s'il n'a pas manifesté le désir de renouveler son bail.

Il devient alors primordial de trouver un plan B pour accommoder temporairement celui qui aurait normalement dû prendre sa place.

M. Messier spécifie qu'il faut absolument essayer de dénicher un endroit pour lui.

« Si on a un logement qui est libre, tant mieux, mais si ce n'est pas le cas, on peut entreposer les effets [du nouveau venu] et évidemment, ce



Il est désormais devenu monnaie courante pour les propriétaires de logements locatifs de retrouver des appartements nouvellement vacants dans un état lamentable.

sera la responsabilité du propriétaire de les retourner au bon endroit [lorsque la situation rentrera dans l'ordre], a-t-il expliqué.

S'il faut en croire Martin Messier, ses membres doivent non seulement composer avec des cas de vandalisme, de vol et d'occupation illégale, mais en plus, ils ont régulièrement la fâcheuse surprise de découvrir que des locataires leur ont laissé des souvenirs

dont ils auraient aisément pu se passer.

Il raconte avoir personnellement dû se rendre dans un appartement dans lequel « il y avait de la nourriture en train de pourrir dans l'évier et sur le comptoir, des sous-vêtements, des chaussettes [ainsi qu'] une bouteille de bière brisée dans une toilette qui débordait ».

Il soutient que pour les prochains occupants,

l'arrivée sur place aurait normalement dû « être une autre tranche de vie à aborder avec le sourire, mais que là, ça donnait plus le goût de vomir ».

M. Messier précise que certains locataires ne confondent pas leur ancien logis avec un dépotoir mais plutôt avec un chenil. Ils abandonnent donc leurs animaux domestiques derrière eux.

Dans de pareils cas, une solution « déchirante » s'impose, d'après lui. Martin Messier indique qu'il « est indispensable de contacter les autorités municipales pour être mis en contact avec des organismes comme

« Il y avait de la nourriture en train de pourrir dans l'évier et sur le comptoir, des sous-vêtements, des chaussettes [ainsi qu'] une bouteille de bière brisée dans une toilette qui débordait. »

— Martin Messier, de l'Association des propriétaires du Québec

Le Berger blanc et la Société de prévention de la cruauté envers les animaux », qui seront en mesure de récupérer les bêtes laissées à elles-mêmes.

Il se dit conscient que ces divers problèmes représentent d'énormes maux de tête pour les propriétaires et c'est ce pour quoi il leur rappelle qu'ils ne sont pas seuls pour faire face à la situation.

Il souligne que son équipe peut leur servir de bouée de sauvetage car elle est outillée pour répondre aux appels d'urgence logés à ses bureaux et même pour réagir aux signaux d'alarme lancés dans la zone de clavardage du site internet de l'APQ.

GARE AUX DÉPÔTS ILLÉGAUX, RAPPELLE UN REGROUPEMENT DE LOCATAIRES

Le Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec (RCLALQ) met en garde les locataires contre certains dépôts « illégaux » exigés par les propriétaires. Ainsi, à la signature d'un bail, il est courant que des propriétaires immobiliers demandent un certain montant d'argent en dépôt, notamment pour obtenir les clés. Le Regroupement rappelle qu'il s'agit d'une pratique illégale et que les locataires

qui ont déjà accepté ces dépôts sont en droit de récupérer les sommes versées. L'organisme s'indigne aussi des demandes formulées par les associations de propriétaires pour l'instauration d'un dépôt de garantie, une caution que le propriétaire conserverait s'il juge que le logement n'a pas été laissé dans un état convenable au départ du locataire. Selon le Regroupement, elle serait la source de bien des abus de la part de propriétaires. — La Presse Canadienne

SEPT MÉNAGES SANS TOIT

À l'approche du 1^{er} juillet, sept ménages montréalais n'ont toujours pas trouvé un toit. Si la situation est moins grave qu'au tournant des années 2000, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) s'inquiète toujours de la hausse des loyers, une situation difficile pour les familles au revenu plus modeste. « C'est difficile, se trouver un logement. Les gens sont parfois forcés de quitter leur quartier, leur communauté, afin de s'exiler dans les quartiers moins centraux où trouver des appartements plus abordables. La gentrification des quartiers est toujours problématique », a expliqué le coordonnateur du FRAPRU, François Saillant. — Hugo Pilon-Larose

RELEVEZ
LE DÉFI
LA PRESSE+



UNE TABLETTE
À GAGNER!

ENEZ DÉCOUVRIR LA PRESSE+
AU FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ

ESPACE LA PRESSE+
COIN JEANNE-MANCE ET SAINTE-CATHERINE
DE MIDI À MINUIT – JUSQU'AU 6 JUILLET

* Règlement disponible à La Presse.
La valeur totale du prix est de 520 \$.
Le tirage aura lieu le 7 juillet aux bureaux de La Presse.



UN DÉBUT D'ÉTÉ SOUS LE SIGNE DE LA CHALEUR



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Pas besoin de consulter les prévisions météorologiques pour savoir qu'il fait chaud ces jours-ci sur le sud du Québec. Alors que plusieurs déménagent ou célèbrent la fête du Canada, le mercure devrait augmenter au-dessus de 30 degrés Celsius aujourd'hui et demain. Il est important de se rafraîchir fréquemment afin d'éviter des épuisements dus à la chaleur. — Hugo Pilon-Larose

Montréal Un 16^e homicide

Un homme de 52 ans a été assassiné samedi soir à Montréal dans un appartement de l'avenue Malo, dans l'arrondissement de Ville-Marie. Il était connu des policiers et possédait un casier judiciaire, selon le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). À l'arrivée des services d'urgence et des policiers, un homme de 46 ans se trouvait sur place. Il a été arrêté, mais aucune accusation n'a été portée contre lui pour le moment. Depuis le début de l'année, il s'agit du 16^e meurtre sur le territoire du SPVM, ce qui est comparable avec l'an dernier alors qu'en date du 1^{er} juillet 2013, le SPVM en dénombrait 15. — Annabelle Blais

Accident Une embardée fait un mort et trois blessés graves

Une embardée survenue tôt hier matin à Beauceville a fait un mort et trois blessés graves. Vers 5 h, un conducteur a perdu la maîtrise de son automobile alors qu'il circulait sur la route du Président-Kennedy. Le véhicule a traversé la voie inverse et heurté un ponceau, pour ensuite effectuer plusieurs tonneaux. Le conducteur, un homme de 54 ans, a péri dans la tragédie. La passagère avant, âgée de 52 ans, de même que deux adolescentes de 17 ans ont subi des blessures sérieuses. La somnolence au volant serait responsable de cet accident. — La Presse Canadienne

CONCOURS EXPÉRIENCE VIP MAZDA

ÉTIENNE BOULAY ET JEAN-THOMAS JOBIN
VOUS FONT VIVRE LA RÉVOLUTION MAZDA3 2014



À GAGNER:
Deux essais routiers VIP
avec Étienne et Jean-Thomas

et **UN GRAND PRIX:**

- + La location d'une Mazda3 SKYACTIV GS pour une durée de 36 mois
- + Un séjour pour deux personnes à Laguna Seca en Californie
- + Une visite du circuit Mazda Raceway
- + Un cours à l'école de pilotage professionnel Skip Barber
- + Un essai routier VIP

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE À
lapresse.ca/vipmazda

Le véhicule peut différer du modèle illustré.
Tirages les 3, 10 et 24 juillet 2014 aux bureaux de La Presse.
Valeur totale approximative des prix : 34 560 \$ CA.
Tous les détails à lapresse.ca/vipmazda

LA
PRESSE+



ACTUALITÉS



PHOTO ULYSSE LEMERISE, COLLABORATION SPÉCIALE

Georges St-Pierre affirme ne pas avoir été au courant des activités criminelles de son ami Jimmy Cournoyer.

GSP présente ses excuses

GABRIEL BÉLAND

Georges St-Pierre admet avoir commis une erreur en envoyant une lettre de soutien à un caïd de la drogue québécois emprisonné aux États-Unis. Dans un communiqué envoyé hier soir à *La Presse*, l'ancien champion de l'UFC présente ses excuses.

« Au cours des derniers jours, un certain malaise a été provoqué par la lettre que j'ai signée en appui à mon ami Jimmy Cournoyer », affirme St-Pierre.

La lettre faisait partie d'un volumineux dossier déposé par l'avocat de Cournoyer devant un tribunal dans le but de dépeindre l'homme sous un jour favorable afin que le juge impose la peine minimale de 20 ans.

« Tout d'abord, je souhaite préciser que la lettre en question est une erreur de ma part [...], poursuit l'athlète. Simplement, j'avais comme seule et unique motivation d'aider, si cela était possible, le rapatriement de Jimmy vers un centre de détention au Canada, plus près de sa famille. »

« J'aimerais donc présenter mes excuses, sans aucune réserve, à tous ceux et celles qui ont été offensés par cette lettre », ajoute-t-il.

St-Pierre précise qu'il « n'approuve d'aucune façon les actes criminels » de son ami, qu'il a souvent pris position contre la consommation de drogue et que Cournoyer doit payer pour ses crimes.

Il ajoute du même souffle qu'il continuera de le

soutenir, car il s'agit d'un ami. « Parce que je crois à la rédemption et à la loyauté. En tant qu'ami, il peut compter sur mon soutien et si Jimmy est libéré de prison un jour, je serai là pour l'aider à repartir du bon pied. »

Des kilos de drogue

Cournoyer a plaidé coupable il y a un peu plus d'un an devant un tribunal américain à 11 chefs d'accusation. Il s'expose à une peine minimale de 20 ans de prison et à des amendes pouvant aller jusqu'à 1 milliard de dollars.

Selon la poursuite, Cournoyer et ses complices ont fait venir des dizaines de milliers de kilos de marijuana aux États-Unis. Son organisation aurait eu des rapports avec le cartel mexicain de

Sinaloa ainsi qu'avec l'organisation du parrain montréalais Vito Rizzuto.

« Jimmy est devenu comme un frère pour moi », écrivait St-Pierre dans sa lettre destinée aux autorités américaines. Il a rencontré Cournoyer en 2009 dans un restaurant, serait devenu « instantanément son ami » et aurait même voyagé à Ibiza avec lui.

Dans la lettre comme dans le communiqué envoyé hier, St-Pierre affirme ne pas avoir été au courant des activités criminelles de son ami.

Il se dit néanmoins prêt à le soutenir et à lui trouver un emploi le jour où il sera libéré.

Le prononcé de la sentence de Cournoyer, 34 ans, est prévu pour le 20 août.

**SURPASSE
VOS ATTENTES.**

**RESPECTE
VOTRE BUDGET.**

**MAZDA3
SKYACTIV GX 2014**

À partir de
85\$*
/2 SEMAINES

0\$ COMPTANT LOCATION 36 MOIS



**MAZDA CX-5
SKYACTIV GX 2015**

À partir de
139\$*
/2 SEMAINES

0\$ COMPTANT LOCATION 48 MOIS



Modèles GT illustrés

*Offres valables pour la location aux deux semaines d'une Mazda3 GX 2014 (D4XK64A00) et d'une Mazda CX-5 GX 2015 (NXKB5A00) de base neuves en stock, ce qui équivaut à 78/104 versements aux deux semaines de 85\$/139\$ pour 36/48 mois, avec un acompte de 0\$/0\$. Offres de location aux deux semaines d'une Mazda3 GT 2014 (D4TL84A00) et d'une Mazda CX-5 GT 2015 (NXTL85A00) illustrées neuves en stock, ce qui équivaut à 78/104 versements aux deux semaines de 175\$/198\$ pour 36/48 mois, avec un acompte de 0\$/0\$. Les versements de location incluent les frais de transport et de préparation de 1 695\$ (Mazda3/1 895\$ (Mazda CX-5) ainsi que la surcharge de 100\$ pour le climatiseur (le cas échéant). L'immatriculation, les assurances et les taxes sont en sus. La première mensualité est payable à la livraison. Limite de 20 000 km par an. Frais de 8¢ le km excédentaire. Offre de location réservée aux clients au détail admissibles. Les offres de location peuvent varier selon la région et le modèle. L'immatriculation, les assurances et les taxes sont en sus. Le concessionnaire peut devoir passer une commande ou effectuer un échange pour certains véhicules. Ces offres sont valables du 3 au 30 juin 2014 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.

ENVIRONNEMENT

Un comité parlementaire vante les « bienfaits » du pétrole

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — N'en déplaise à ceux qui dénoncent ses émissions de gaz à effet de serre, l'industrie pétrolière et gazière du Canada est une véritable bénédiction pour l'environnement, vient de conclure un comité de la Chambre des communes dominé par des députés conservateurs. Une étude de plusieurs semaines qui a délibérément ignoré les commentaires négatifs sur l'industrie.

Le comité permanent des ressources naturelles a consacré une dizaine de séances à étudier « les avantages dans l'ensemble du Canada de l'industrie pétrolière et gazière ». Il a déposé, mi-juin, un rapport élogieux sur ce secteur en pleine croissance.

« L'industrie pétrolière et gazière produit pour le Canada et le monde entier des bienfaits environnementaux, sociaux et économiques grâce à l'innovation et à sa contribution à notre niveau de vie aujourd'hui », peut-on lire dans le document de 80 pages.

Parmi les « effets positifs » pour l'environnement, le rapport souligne que le remplacement du charbon et du diesel par le gaz naturel va améliorer la qualité de l'air. Que l'utilisation d'hydrocarbures dans l'agriculture a permis d'augmenter la superficie des forêts. Que des investissements des sociétés pétrolières ont permis d'améliorer la qualité de l'eau dans certaines communautés. Et que l'industrie a investi des centaines de millions pour réduire la pollution qu'elle génère.



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Parmi les « effets positifs » pour l'environnement, le rapport déposé par le comité permanent des ressources naturelles souligne que le remplacement du charbon et du diesel par le gaz naturel va améliorer la qualité de l'air et que l'utilisation d'hydrocarbures dans l'agriculture a permis d'augmenter la superficie des forêts.

Ces conclusions font sourciller des experts et des écologistes consultés par *La Presse*, car le rapport fait fi de l'importante pollution générée par l'extraction du pétrole et du gaz. Ce secteur industriel est en outre la plus importante source d'émission de gaz à effet de serre (GES) du pays, selon les dernières estimations d'Environnement Canada.

Lorsqu'il a témoigné devant le comité, le professeur de physique à l'Université de Montréal, Normand Mousseau, a voulu mettre en relief la contribution de l'industrie pétrolière aux changements climatiques. Mais il a promptement été rappelé à l'ordre.

« On m'a bien dit que ce n'était pas l'endroit pour parler, par exemple, des effets

négatifs de l'exploitation des sables bitumineux, a relaté le professeur. Ce qu'on voulait entendre, c'était quelles étaient les retombées positives de l'industrie. »

Selon M. Mousseau, les conclusions de l'étude sont rendues « bancales » par le refus des parlementaires conservateurs d'étudier les effets négatifs de l'extraction du pétrole et du gaz.

« Un gaspillage de fonds publics »

Le porte-parole de Greenpeace, Patrick Bonin, abonde dans le même sens.

« C'est un gaspillage de fonds publics d'avoir un comité qui se penche seulement sur une dimension du pétrole, dénonce-t-il. C'est dans la même lignée que la campagne du gouvernement pour verdir l'image du pétrole bitumineux et promouvoir ce qu'ils appellent le « développement responsable des ressources. Ce rapport n'a aucune crédibilité, c'est prendre les gens pour des valises. »

Rapports dissidents

Des députés de l'opposition siègent au comité des ressources naturelles, mais tant le Nouveau Parti démocratique que le Parti libéral ont publié des rapports dissidents pour souligner leur désaccord avec leurs confrères du Parti conservateur. Ces derniers étant majoritaires, toutefois, ce sont eux qui ont guidé les principales orientations du rapport.

La députée du Nouveau Parti démocratique, Christine Moore, qui siège au comité, estime que ses collègues conservateurs tentent d'encourager l'industrie pétrolière, mais que leur démarche a tendance à lui nuire.

« Ça laisse l'impression que l'industrie a besoin de rapports bidon pour se défendre, qu'elle n'est pas capable de faire elle-même le travail d'exposer les bienfaits, les inconvénients et comment elle pallie aux inconvénients », estime la députée Moore.

Le député conservateur qui préside le comité, Leon Benoit, n'a pas rappelé *La Presse*.

Quant au ministre des Ressources naturelles, Greg Rickford, il a jusqu'à cet automne pour formuler une réponse officielle au rapport du comité.

« Nous apprécions le travail du comité et nous analysons le rapport avant de faire connaître notre réponse », a indiqué le ministre dans une déclaration écrite.

EXTRAITS DU RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES NATURELLES

« [L]e développement de l'industrie pétrolière et gazière a des effets positifs pour l'environnement, dont une meilleure qualité de l'air et de l'eau et la reforestation. »

« [L]'industrie pétrolière et gazière a sans aucun doute un effet profond sur l'économie. Cet effet se fait sentir sur de nombreux aspects de notre vie, du transport abordable à la production efficace d'aliments en passant par la hausse de l'espérance de vie. »

« L'industrie pétrolière et gazière produit pour le Canada et le monde entier des bienfaits environnementaux, sociaux et économiques grâce à l'innovation et à sa contribution à notre niveau de vie aujourd'hui. »

Risques de déversements d'hydrocarbures

Le Saint-Laurent est l'une des zones les plus vulnérables du pays

CARL THÉRIAULT
LE SOLEIL

RIMOUSKI — Le fleuve Saint-Laurent et la côte sud de la Colombie-Britannique sont les zones maritimes représentant le risque le plus élevé de déversements d'hydrocarbures importants au Canada, selon une étude de la firme GENIVAR remise à Transports Canada en 2013. Pour les autres parties du pays, le risque de déversement de plus de 10 000 tonnes de pétrole est beaucoup moins grand.

Ce sont précisément à ces mêmes endroits, à Gros-Cacouna, dans l'estuaire du Saint-Laurent, et au nord-ouest de la Colombie-Britannique à Kitimat que les promoteurs Énergie Est et NorthernGateway veulent expédier le pétrole des sables

bitumineux de l'Alberta en construisant des infrastructures portuaires.

« Nous ne sommes pas contre ce projet à Gros-Cacouna qui peut être intéressant pour le développement économique. [...] La gestion du projet derrière des portes closes, en catimini, sans étude scientifique est exactement le type de comportement que le gouvernement doit changer si l'on veut préserver nos écosystèmes. Si un projet menace une espèce en péril, le moins que l'on puisse faire, c'est de procéder à des évaluations écologiques fiables pour pouvoir mener des débats éclairés et transparents lors des consultations publiques », ont réagi les députés néo-démocrates Guy Caron et François Choquette, porte-parole adjoint de l'opposition

officielle en matière d'environnement à Ottawa.

À Gros-Cacouna, près de Rivière-du-Loup, deux ou trois navires par semaine, soit de 104 à 156 navires, circuleront sur une base annuelle dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent. À Kitimat, en Colombie-Britannique, les évaluations préliminaires indiquent que plus de 200 navires devraient circuler dans ce secteur annuellement lors de l'exploitation des pipelines.

« Incidents de pollution »

Sur le Saint-Laurent, les « incidents de pollution », sans conséquence majeure, nécessitant des opérations de nettoyage et d'atténuation des risques, se sont faits nombreux depuis 10 ans, selon les données de Pêches et Océans Canada.

Plus de 250 de ces incidents se sont produits entre 2003 et 2013. La Garde côtière canadienne mène, en moyenne, une enquête sur 1200 accidents de pollution signalés par année.

Ces « incidents de pollution » comprennent tout autant une perte de carburant après un échouage ou une collision entre navires que des incidents mineurs à bord des bateaux et l'élimination des déchets.

même si 80 pétroliers de 150 000 tonnes remontent annuellement le Saint-Laurent jusqu'à Lévis alors que la capacité de récupération d'un déversement de pétrole dans le Saint-Laurent n'est que de l'ordre de 15 000 tonnes, soit seulement 10% du volume transporté par un super « tanker ».

Il y a un peu plus d'un an, Ottawa a annoncé qu'il « renforçait » le système de sécurité pour les navires-citernes

« Si un projet menace une espèce en péril, le moins que l'on puisse faire, c'est de procéder à des évaluations écologiques fiables. »

— Les députés néo-démocrates Guy Caron et François Choquette.

Le déversement le plus important observé au large de la côte Est du Canada est survenu en 1970, lorsque le navire-citerne Arrow a déversé plus de 10 000 tonnes d'hydrocarbures au large de la Nouvelle-Écosse. Sur le Saint-Laurent, aucun incident majeur n'a été signalé

au pays afin de nettoyer rapidement les déversements selon la géographie du territoire où se produiraient les incidents et le volume de circulation des navires, sans toutefois donner d'indication claire sur la capacité totale de récupération en cas de déversement pétrolier.

Résultats des tirages du : 2014-06-29

Lotto 6/49 3 3 2 1 4 6 5 5

4/57 2 4 8 9 V

Ébano 01 09 10 17 24 27 32 33 36 39
40 41 48 56 58 59 60 62 63 70

Sprinto 02 13 14 19 29

Quinté 3 442
4 5193

Triplex 06 10
12 22 25

Extra 4765003

NOUVEAU!
COURSE D'AUTOMOBILES. FAITES VOS COURSES!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Projet de port pétrolier à Cacouna Spectacle-bénéfice pour soutenir les opposants

Afin d'amasser des fonds pour soutenir un recours juridique à l'endroit de l'entreprise TransCanada, qui veut construire un port pétrolier à Cacouna, dans le Bas-Saint-Laurent, un grand spectacle-bénéfice aura lieu mercredi à Montréal. À la demande du Centre québécois du droit de l'environnement et de ses partenaires, plusieurs artistes ont accepté l'invitation de participer au « Bélugala ». Zachary Richard, Paul Piché, Marco Calliari, Mario Saint-Amand et Christian Bégin seront notamment de ce spectacle, au cabaret La Tulipe. Les opposants au projet de TransCanada soutiennent que les travaux de forage dans le fleuve Saint-Laurent mettront en péril la survie des bélugas qui fréquentent l'endroit. Selon le Centre québécois du droit de l'environnement, la lutte judiciaire pour assurer la protection du Saint-Laurent et de ses bélugas contre l'industrie pétrolière risque d'être longue. La Fondation David Suzuki, Nature Québec, et la Société pour la Nature et les Parcs du Canada font également partie de cette cause. Le groupe est aussi impliqué dans un autre recours judiciaire d'importance, soit l'exploration pétrolière sur l'île d'Anticosti. — La Presse Canadienne



Certains pays et leurs décideurs, comme la Russie et Vladimir Poutine (à droite), ne seront assurément pas invités aux réceptions de la fête du Canada.

PHOTO ADRIAN WYLD, LA PRESSE CANADIENNE

FÊTE DU CANADA À L'ÉTRANGER

La Russie pourrait ne pas être la bienvenue

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le gouvernement Harper ferme la porte au nez de certains responsables d'États parias en ordonnant à ses missions diplomatiques de ne pas les inviter aux réceptions de la fête du Canada, le 1^{er} juillet.

Le ministère des Affaires étrangères fait circuler en juin de chaque année une liste de *persona non grata*, demandant à ses ambassades et autres missions d'interdire l'entrée à ces gens.

Le Ministère a refusé de divulguer sa plus récente liste, mais au regard de celle de l'an dernier, bien peu de choses risquent d'avoir changé, à l'exception de la possible inclusion de la Russie pour la première fois.

Corée du Nord, îles Fiji, Biélorussie, Iran, Syrie,

Madagascar et Guinée-Bissau sont les principaux noms sur cette liste d'exclus, en grande partie en raison de l'opposition d'Ottawa aux gouvernements non élus qui dirigent ces pays.

Taiwan est également sur la liste, mais simplement parce que le Canada ne reconnaît pas l'île comme un pays, plutôt que d'être en désaccord avec son gouvernement.

Le Soudan jouit d'un statut spécial: ses dignitaires peuvent être invités, mais seulement ceux qui ne font pas l'objet de mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale.

La liste de l'an dernier, créée avant le schisme diplomatique entre le Canada et le président russe Vladimir Poutine à la suite de l'implication de la Russie en Ukraine, n'inclut pas Moscou,

mais les responsables du Kremlin ne sont certainement pas les bienvenus cette année.

Les relations d'Ottawa avec la Birmanie se sont améliorées au cours des dernières années, et la liste de l'an dernier permettait aux responsables civils birmans d'assister aux réceptions.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Ian Trites, a refusé de commenter la liste. Il n'a pas non plus voulu répondre aux questions portant spécifiquement sur le statut de la Russie.

Le Canada a imposé des sanctions contre plus de 50 ressortissants russes et d'autres personnes liées à la crise en Ukraine, tandis que la Russie a rétorqué en imposant des sanctions à plus d'une dizaine de Canadiens.

Petite histoire de la Confédération

Ce champagne qui a fait valoir le Canada

LA PRESSE CANADIENNE

CHARLOTTETOWN — Durant l'été de 1864, moins de trois ans avant que le Canada ne devienne un pays, un navire à vapeur gouvernemental chargé de politiciens et de bouteilles de Champagne quittait le port de la ville de Québec pour une mission inusitée à Charlottetown.

À cette époque, il y a près de 150 ans, ce trajet devait durer quatre jours.

À bord du *SS Queen Victoria* se trouvait un contingent de ministres provinciaux du Canada, mené par trois hommes: le chef du Parti réformiste, George Brown, le chef libéral-conservateur, John A. Macdonald, et le chef du Parti bleu, George-Étienne Cartier.

Leur but était de convaincre les politiciens des colonies indépendantes du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard d'abandonner leurs projets de former une union maritime pour se joindre à la création d'une plus grande fédération. Cependant, les Canadiens, qui représentaient les colonies unies qui allaient devenir l'Ontario et le Québec, avaient de grands défis à surmonter.

Lors d'une récente annonce à Charlottetown, le premier ministre Stephen Harper a rendu hommage au courage de Macdonald et de ses collègues. «Il a pris le contrôle du programme politique – certains diront que l'Ontario fait la même chose depuis – pour assurer la place du Canada central dans la nouvelle Confédération», a raconté M. Harper.

Lors de la première journée de la Conférence de Charlottetown, M. Macdonald et Cartier ont dévoilé un plan général des propositions du Canada, qui comprenaient le projet d'un futur Sénat. Le lendemain, Alexander

Galt allait parler de finances, et M. Brown s'occuperait du dossier constitutionnel.

Faciliter les liens

«Plusieurs de ces politiciens ne s'étaient jamais rencontrés auparavant, raconte Christopher Moore, historien torontois et auteur de *1867: How the Fathers Made a Deal*. Ils devaient apprendre à se connaître. Ils ont donc fait des balades à la campagne, sont allés dîner dans des domaines et sont montés à bord du bateau à vapeur des Canadiens.»

Et ils ont bu du champagne. Une cargaison de Champagne.

Selon l'historien Peter Waite, expert de la période pré-Confédération, l'établissement d'une franche camaraderie entre les politiciens était nécessaire pour assurer une entente de principe. «Les Canadiens croyaient profondément en l'efficacité d'un bon repas et de l'abondance de vin pour faire lever une fête – ou une conférence», écrivait M. Waite dans un essai en 1970.

Le 7 septembre 1864, les délégués des Maritimes offraient leur appui unanime à la Confédération. «Le fait qu'ils ont socialisé [...] a eu une importance fondamentale dans les réunions de Charlottetown», explique M. Moore.

Davantage de réunions et de soirées ont eu lieu à Halifax, Fredericton et Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, avant que des discussions concernant les 72 résolutions aient lieu, lors d'une conférence en octobre à Québec, qui fut suivie d'une autre conférence, à Londres en 1866.

Les résolutions de Londres ont été rédigées de nouveau dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. La reine Victoria a approuvé une loi qui a mené à la création du Dominion du Canada lorsqu'elle est entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 1867.

VOS
LECTURES
D'ÉTÉ,
RENOUVELÉES
TOUS LES
JOURS.



Cet été, peu importe où vous êtes, laissez-vous inspirer par des idées d'ici et d'ailleurs. Tous les jours, dès 5 h 30 (heure d'ici).

MA
PRESSE
ET
TELLEMENT
+



App Store est une marque de service d'Apple Inc.



Google Play est une marque déposée de Google Inc.

LaPressePlus.ca



ACTUALITÉS

La dernière chance de Rob Ford

De retour à l'hôtel de ville de Toronto, le maire devra prouver qu'il est digne de confiance

ANNABELLE BLAIS

Il est de retour. Après une absence de deux mois et une cure de désintoxication, Rob Ford reprend aujourd'hui possession de son siège de maire de Toronto. À moins de quatre mois de l'élection municipale, ce retour est un pari risqué pour Ford, mais aussi sa dernière chance pour convaincre les électeurs qui peut encore diriger la Ville Reine.

« Il n'a pas le choix de revenir, alors aussi bien le faire progressivement pendant que les gens sont en vacances pour atténuer le choc médiatique, explique Danielle Pilette, professeure associée à l'Université du Québec à Montréal et spécialiste de gestion municipale et métropolitaine. Au mois d'août, il donnera déjà l'impression d'être en action quand les gens reviendront de vacances. »

Ce retour progressif est d'autant plus important que les élus municipaux de Toronto ne sont pas regroupés dans des partis politiques. En l'absence de Ford, aucun parti n'a donc pu occuper l'avant-scène pour lui.

Rumeurs

Des rumeurs ont circulé dans la Ville Reine selon lesquelles Ford assisterait au défilé de la Fierté gaie qui a eu lieu hier. Cela aurait causé toute une surprise parce qu'il a toujours refusé d'y participer et aurait même déjà tenu des propos homophobes, selon certains médias torontois.

Marquer un retour à la vie publique à la Fierté gaie aurait d'ailleurs été un autre pari risqué quand on pense que même les organisateurs du défilé du père Noël ne voulaient plus de lui. « Mieux vaut faire sa publicité personnelle comme il l'a toujours fait », croit M^{me} Pilette.

D'ailleurs, Ford n'a pas tardé à renouer avec ses habitudes.



Avant son départ en cure de désintoxication, Rob Ford avait été dépossédé d'une grande partie de ses pouvoirs au profit du conseiller Norm Kelly.

Samedi, il a été vu, dans une boutique de vêtements au nord de Toronto, se faisant prendre en photo avec des citoyens. « Ça montre qu'il est toujours accessible, c'est sa marque de commerce », ajoute-t-elle.

Le maire a encore quatre mois devant lui d'ici les élections du 27 octobre pour tenter

absence, dit l'experte, qui présume qu'il utilisera à nouveau son thème pour sa campagne électorale.

Les prochains mois ne seront pas faciles pour le maire. Avant son départ en cure, il avait été dépossédé d'une grande partie de ses pouvoirs au profit du

qu'il a des projets pour l'après-élection en s'appropriant des dossiers actuels et préparer sa plate-forme électorale », souligne M^{me} Pilette.

Nombreux scandales

Ford a été la cible de nombreux scandales dans la dernière année et a fini par reconnaître, après plusieurs mois de démentis, qu'il avait fumé du crack et avait des problèmes d'alcool. Le 30 avril, il a annoncé qu'il comptait suivre une cure de désintoxication, quelques heures après que le *Globe and Mail* eut publié un article dans lequel les journalistes affirmaient avoir vu une nouvelle vidéo du maire fumant ce qui semblait être du crack.

Même la cure de désintoxication du maire a été entourée d'une certaine controverse. Plusieurs rumeurs quant à

« Il peut difficilement parvenir à faire de bons coups, mais il peut donner l'impression qu'il a des projets pour l'après-élection en s'appropriant des dossiers actuels. »

— Danielle Pilette, spécialiste de gestion municipale et métropolitaine

d'imposer sa deuxième marque de commerce: l'image du maire qui réduit les dépenses de la Ville. Ford tentera de démontrer que les dépenses ont augmenté pendant son

conseiller Norm Kelly. Ford demeurera un maire affaibli, ce qui compliquera sa tâche.

« Il peut difficilement parvenir à faire de bons coups, mais il peut donner l'impression

UNE ÉLECTION IMPORTANTE

L'élection du 27 octobre sera particulièrement importante pour Toronto. Le prochain maire devra s'assurer du maintien de certains programmes tels que l'entente sur le financement des infrastructures, et ce, avant que l'élection ne paralyse la machine fédérale. « Il y a un momentum très important à saisir pour le futur maire », explique Danielle Pilette, professeure associée et spécialiste de gestion municipale à l'UQAM. Jusqu'à tout récemment, Rob Ford était très proche des conservateurs au gouvernement fédéral. L'ancien ministre des Finances Jim Flaherty, décédé en avril dernier, était un ami de la famille Ford. « Maintenant que Jim Flaherty n'est plus là, de nouvelles relations doivent être nouées [...] surtout qu'il y aura des élections fédérales en 2015, explique Danielle Pilette. Et la grande question est : Ford a-t-il toujours ses entrées au gouvernement fédéral ? »

— Annabelle Blais

l'endroit où il se faisait traiter ont circulé. En mai, le réseau CBC a parlé à un médecin qui a confirmé que le maire suivait un programme de désintoxication en Amérique du Nord, mais des élus municipaux ont continué à demander des preuves.

« Ce n'est pas très clair, toute cette histoire, et les résultats demeurent nébuleux, affirme M^{me} Pilette. Visiblement, il ne veut pas en parler en public et ça met en doute le sérieux de sa cure, et c'est pour ça qu'il mise sur ses marques de commerce. »

La fierté gaie s'exprime à Toronto

À l'occasion des festivités de la WorldPride, qui se tenait à Toronto jusqu'à hier, la communauté LGBTQ a su mettre de l'avant de façon puissante et colorée toute la diversité de la Ville Reine, qui a vibré au rythme de la fierté gaie. En toile de fond, la Conférence sur les droits humains a rassemblé plus de 400 conférenciers venus de 50 pays différents. — MATHIEU WADDELL



Jusqu'aux petites heures du matin, les festivaliers se sont rassemblés devant les nombreuses scènes le long de Church Street.



Liz Pelan, 71 ans, est la doyenne du Toronto Amazon's Motorcycle Club. Comme le veut la coutume, c'est à elle qu'est revenu l'honneur d'ouvrir la Dyke March, samedi.



Si Rob Ford n'était pas le bienvenu, cet imitateur fumant du crack recueillait les applaudissements de la foule.



La famille Hershler-Wiseman profite de la grande place offerte aux familles par la Family Pride, qui multiplie les activités tout au long du week-end. L'idée que Toronto est une ville fade n'est plus d'actualité. La ville s'est diversifiée sur les plans culturel, ethnique et linguistique. Chacun y fait l'expérience de la différence.

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO REUTERS

Nigeria Boko Haram aurait encore frappé

Des extrémistes islamiques auraient ouvert le feu sur des fidèles et incendié quatre églises, hier, dans un village situé à quelques kilomètres de la ville du Nigeria où plus de 200 adolescentes ont été enlevées, rapportent des témoins. Plusieurs dizaines de personnes ont été tuées et les survivants se cachent dans les fourrés autour du village de Kwada, ont mentionné des résidents. L'un des survivants du massacre, Mallam Yahi, a affirmé que les assaillants avaient tué « des dizaines de personnes » en plus de brûler des maisons. Selon lui, les attaquants s'en sont par la suite pris au village voisin de Kautikari, où ils ont là aussi abattu des villageois et incendié des maisons. — Associated Press



PHOTO TIRÉE DE GOOGLE MAPS

États-Unis Ville à vendre: 400 000 \$

Un homme d'affaires a mis en vente sa petite ville du Dakota-du-Sud au coût de 400 000 \$. Lance Benson est l'unique propriétaire de Swett, un hameau non constitué qui se trouve dans le comté de Bennett, dans le sud-est de l'État. Le village a été mis en vente la semaine dernière. En entrevue, M. Benson a affirmé que la population de Swett s'établissait à 40 personnes il y a plusieurs décennies. On y trouvait un bureau de poste, quelques résidences et un supermarché. De nos jours, il ne reste plus qu'une maison, une taverne, un atelier et trois roulottes dans la ville. L'homme d'affaires et son épouse y habitent toujours. — Associated Press



PHOTO TIRÉE DE TWITTER

Japon Un homme s'immole par le feu

Un homme s'est immolé par le feu, hier, dans la gare achalandée de Shinjuku, à Tokyo, dans ce qui semble être un cas de manifestation politique d'une rare violence. L'homme, qui semblait être dans la cinquantaine ou la soixantaine, a été transporté à l'hôpital après avoir subi de graves blessures, a indiqué Daiji Kubota, un agent posté dans la gare. Selon lui, l'identité de l'homme et la raison de son geste font actuellement l'objet d'une enquête. Des images de l'incident publiées sur Twitter et d'autres médias sociaux montrent un homme vêtu d'un complet et d'une cravate assis sur un petit tapis auprès d'une allée piétonne, avec deux bouteilles de ce qui semblait être de l'essence derrière lui. — Associated Press



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Ukraine Des soldats ont hâte de combattre

Plusieurs centaines de soldats et de militants ukrainiens se sont rassemblés à l'extérieur des bâtiments présidentiels, à Kiev, afin de réclamer la fin du cessez-le-feu dans l'est de l'Ukraine. Après l'expiration d'une première trêve longue d'une semaine, vendredi, le président Petro Porochenko a accepté de l'étendre jusqu'à aujourd'hui, afin de tenter de mettre fin aux combats opposant les troupes gouvernementales et les séparatistes prorusses ayant fait plusieurs centaines de morts. L'Union européenne a également donné jusqu'à aujourd'hui à la Russie et aux séparatistes pour faire une série de gestes destinés à abaisser les tensions. — Associated Press

Des dizaines de travailleurs enterrés vivants

Cinq responsables ont été arrêtés après l'effondrement d'un immeuble qui a fait plus de 20 morts

ASSOCIATED PRESS

NEW DELHI — La police du sud de l'Inde a arrêté cinq responsables d'entreprises de construction, hier, alors que des secouristes armés d'outils étaient à la recherche de dizaines de travailleurs ayant supposément été enterrés vivants dans les débris d'un bâtiment qui s'est effondré sous les pluies de la mousson.

Il s'agit de l'un des deux effondrements survenus cette fin de semaine, qui ont fait un total d'au moins 22 morts.

Le bâtiment de 11 étages sur lequel travaillaient les employés s'est effondré samedi soir alors que de fortes pluies et des éclairs s'abattaient sur les faubourgs de Chennai, la capitale de l'État du Tamil Nadu. Selon la police, 31 travailleurs de la construction ont été retirés des débris jusqu'à maintenant, et les recherches se poursuivent pour en retrouver une dizaine d'autres.

Quatre des travailleurs sont morts sur le coup, et sept autres ont succombé à leurs blessures à l'hôpital, a fait savoir un policier.

De faibles voix pouvaient être entendues en provenance de sous les débris, a indiqué T.S. Sridhar, le commissaire de



PHOTO ARUN SANKAR, ASSOCIATED PRESS

Près de 90 travailleurs se seraient trouvés dans le sous-sol de l'immeuble lorsqu'il s'est écroulé.

l'agence de gestion des catastrophes. Les secouristes ont utilisé des chalumeaux, des barres de fer et des pelles après que des grues eurent soulevé des blocs de béton pour parvenir jusqu'aux survivants.

Près de 90 travailleurs se seraient trouvés dans le sous-sol de l'immeuble pour y récupérer leur paie lorsque le

bâtiment s'est écroulé, a précisé M. Sridhar, avant d'ajouter que le nombre de personnes coincées était inconnu. Le bâtiment effondré était l'une des deux tours en construction à cet endroit, a-t-il dit.

« Retirer les débris est un défi complexe. Nous pourrions avoir besoin de deux à trois jours pour tout dégager », a

pour sa part mentionné S.P. Selvam, qui dirige les opérations de sauvetage.

La foudre mise en cause

Au dire d'un policier, les deux dirigeants de l'entreprise de construction, Prime Sristi, ont été détenus à des fins d'interrogatoire, alors que les autorités ont amorcé leur enquête.

Selon l'un des travailleurs, l'effondrement pourrait être dû à l'impact de la foudre. « Habituellement, lorsque la construction est terminée, nous installons l'équipement pour éviter que des éclairs ne touchent la bâtisse. Nous étions sur le point de terminer », a-t-il déclaré à l'agence Press Trust of India.

Plus tôt, samedi, 11 personnes sont mortes et une personne a été blessée lorsqu'un bâtiment de quatre étages vieux de 50 ans s'est écroulé dans une région de New Delhi habitée par des déshérités. La majorité des maisons dans cette partie de la capitale ont été construites sans permis et avec des matériaux de faible qualité.

Les effondrements sont fréquents en Inde, où la forte demande pour des maisons et la réglementation déficiente ont encouragé des constructeurs à tourner les coins rond, en utilisant des matériaux de mauvaise qualité ou en ajoutant des étages supplémentaires.

En avril 2013, 74 personnes sont mortes lorsqu'un immeuble de huit étages bâti illégalement à Thane, en banlieue de Mumbai, a cédé sous son poids. Il s'agissait du pire effondrement depuis des décennies.

Migrants en route vers l'Italie

30 morts dans un bateau secouru par la marine

AGENCE FRANCE-PRESSE

ROME — Une trentaine de cadavres ont été trouvés dans un bateau de migrants secouru en pleine nuit dans le canal de Sicile qui sépare l'Italie des côtes nord-africaines.

Les sauveteurs ont fait leur macabre découverte quand ils sont montés à bord d'un bateau de pêche transportant environ 590 réfugiés et migrants, afin d'évacuer immédiatement vers la terre ferme les personnes les plus en détresse, dont deux femmes enceintes.

L'embarcation était en cours de remorquage dans la nuit par le navire Grecale de la marine et devait arriver aujourd'hui à Pozzallo dans la zone de Raguse (sud-est de la Sicile).

Les morts ont apparemment succombé à l'asphyxie. Les corps ont été retrouvés dans une partie difficile d'accès du bateau de pêche. Seuls quelques-uns ont été pris en charge par le navire Grecale.

Ce n'est pas la première fois que des sauveteurs retrouvent des corps de migrants à bord de navires secourus en pleine mer dans le Canal de Sicile mais jamais jusqu'à présent en si grand nombre.

Le 14 juin, 10 migrants s'étaient noyés dans le

nafrage de leur embarcation à seulement 70 km des côtes libyennes où la marine italienne était venue leur porter secours. 39 autres migrants qui se trouvaient sur le même canot pneumatique avaient alors pu être sauvés par un bâtiment de la marine.

Au cours du weekend passé, la marine a annoncé être venue au secours de 1654 migrants et réfugiés répartis sur 7 embarcations, bateaux de pêche et canots de fortune.

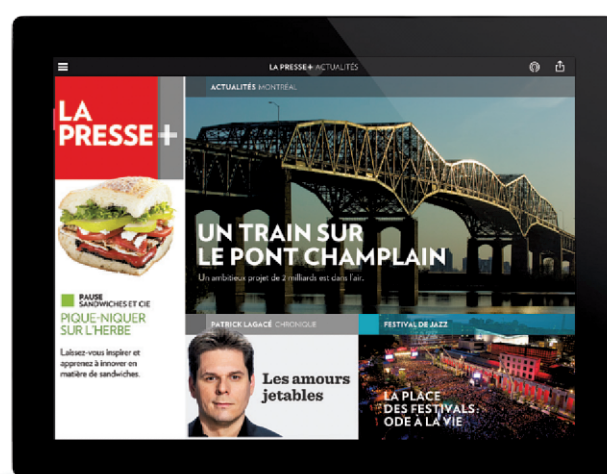
Tragédies en mer

Ces sauvetages s'inscrivent dans le cadre de l'opération « Mare Nostrum » lancée par l'Italie à l'automne 2013 après deux terribles naufrages, l'un près de Lampedusa, l'autre près de Malte ayant fait au moins 400 morts.

Les experts soulignent que l'opération a aussi des effets pervers car les navires militaires italiens vont de plus en plus loin au large se rapprochant des côtes libyennes, ce qui tend à alimenter le flux des départs.

Depuis le début de l'année, selon les autorités, plus de 60 000 migrants et réfugiés fuyant les guerres et à la recherche d'une vie meilleure ont débarqué dans le sud de l'Italie.

LA PRESSE+ EST PUBLIÉE DEMAIN



App Store est une marque de service d'Apple Inc.



Google Play est une marque déposée de Google Inc.

BON CONGÉ DE LA CONFÉDÉRATION!

Votre édition est livrée gratuitement dès 5 h 30 comme à tous les jours.



MONDE

L'argent des Clinton



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — John McCain n'était pas certain du nombre exact de maisons dont il était propriétaire avec sa femme, héritière d'une grande fortune. «Je pense... Je demanderai à un membre de mon personnel de vous recontacter», avait-il fini par dire au journaliste qui lui posait la question. La bonne réponse? Huit.

Quatre ans plus tard, Mitt Romney avait reconnu recevoir de «temps en temps» des honoraires de conférencier, «mais pas beaucoup». En 2011, ce «pas beaucoup» s'était élevé à 374 000\$.

À tort ou à raison, ces commentaires avaient contribué à façonner l'image publique des deux derniers candidats républicains à la présidence. Et les démocrates n'avaient pas manqué de les exploiter, accusant l'un et l'autre d'être déconnectés de la réalité des Américains.

En 2013, c'est au tour d'Hillary Clinton de subir le même traitement. L'ancienne secrétaire d'État américaine n'a certes pas encore confirmé sa candidature à l'élection présidentielle de 2016, mais elle a gaffé deux fois plutôt qu'une en parlant d'argent depuis le début de sa tournée de promotion de ses mémoires, sorte de prélude officieux à une campagne à la Maison-Blanche.

Et l'attention des médias et des critiques ne se limite pas à sa situation financière. Elle se porte également sur celle de son mari, Bill, et de sa fille, Chelsea.

À noter que les critiques ne viennent pas seulement du camp républicain. On y reviendra.

Mais avant, quelques mots sur la deuxième déclaration maladroite d'Hillary Clinton concernant sa situation patrimoniale. Après s'être plainte que son couple était sorti de la Maison-Blanche «non seulement fauché, mais endetté», l'ancienne première dame a laissé entendre au journal britannique *The Guardian* le week-end dernier qu'elle et son mari n'étaient pas «vraiment aisés».

Elle a prononcé ces mots après que son intervieweur lui eut demandé si sa «vaste fortune personnelle» ne conduirait pas les électeurs à conclure qu'elle «fait partie du problème et non de la solution» à la question des inégalités de revenus.

«Mais ils ne me voient pas comme faisant partie du problème, car nous payons des impôts normaux sur le revenu, contrairement à d'autres personnes qui sont vraiment aisées», a-t-elle dit.

Pas vraiment aisés, les Clinton? Le couple est propriétaire de deux luxueuses maisons dans l'État de New York et à Washington. Hillary a reçu 14 millions de dollars pour son plus récent ouvrage et environ 5 millions à titre de conférencière depuis son départ du département d'État, en janvier 2013.

Hillary a reçu 14 millions pour son plus récent ouvrage et environ 5 millions à titre de conférencière depuis son départ du département d'État. Bill a encaissé de son côté 105 millions de dollars à titre de conférencier depuis son départ de la Maison-Blanche.

Bill a encaissé de son côté 105 millions de dollars à titre de conférencier depuis son départ de la Maison-Blanche, dont 1,4 million au cours d'une seule et même semaine en Europe, en mai 2012, selon un article publié la semaine dernière par le *Washington Post*.

Chelsea Clinton n'est pas à plaindre non plus. Malgré son inexpérience journalistique, elle a signé en 2011 avec NBC News une entente qui lui a valu un salaire annuel de 600 000\$ jusqu'à tout récemment pour des reportages occasionnels.

L'exclusivité du journal *Politico* sur cette entente a incité d'autres médias à ressortir une déclaration de Chelsea publiée dans le numéro de mai de *Fast Company*. «J'étais curieuse de savoir si je



PHOTO CHRIS CARLSON, THE ASSOCIATED PRESS

Lex-secrétaire d'État et candidate potentielle à la présidence des États-Unis, Hillary Clinton, a déclaré qu'elle considérait qu'elle et son mari n'étaient pas financièrement aisés.

pouvais m'intéresser vraiment à l'argent, et je ne le peux pas», a déclaré la jeune femme de 34 ans en expliquant pourquoi elle a quitté un emploi sur Wall Street pour jouer un rôle plus actif dans la fondation des Clinton.

Mariage à 3,3 millions

Chelsea est peut-être peu intéressée par l'argent, mais elle n'en manque pas, comme plusieurs médias l'ont rappelé la semaine dernière. Son mariage à Marc Mezvinsky, un courtier de Wall Street, a

coûté 3,3 millions de dollars en 2010. Le couple a payé 10,3 millions en 2013 pour son appartement à Manhattan.

Et le nouveau contrat de Chelsea avec NBC News lui rapportera 50 000\$ par mois, jusqu'à l'annonce éventuelle de la candidature de sa mère à la présidence.

Au moins un autre candidat potentiel à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 2016 a semblé prendre note de la controverse autour de l'argent des Clinton.

«Ne m'en tenez pas rigueur, mais je ne possède pas un seul titre en Bourse ou une seule obligation», a déclaré Joe Biden la semaine dernière lors d'un sommet à la Maison-Blanche auquel assistaient des familles de la classe ouvrière. «Je n'ai pas de comptes d'épargne, mais j'ai un bon salaire et une bonne pension.»

Le vice-président exagérât un peu (il a un compte d'épargne et des investissements dans des fonds communs de placement), mais son message était clair.

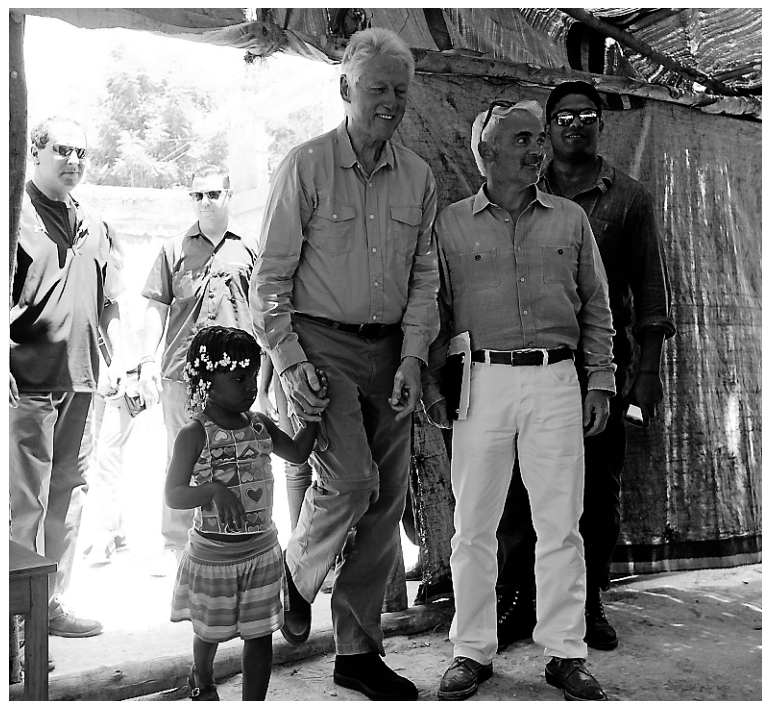


PHOTO HECTOR RETAMAL, AGENCE FRANCE-PRESSE

L'ancien président des États-Unis Bill Clinton et l'homme d'affaires philanthrope Frank Giustra étaient en Haïti, hier, pour annoncer un investissement de la Fondation Clinton dans le développement d'un réseau de distribution d'arachides.

La Fondation Clinton investit dans les arachides en Haïti

THE ASSOCIATED PRESS

TIERRA MUSCADY — Bill Clinton a visité hier un site d'entreposage d'arachides en Haïti, qui fait partie d'une nouvelle entreprise dont le but est de venir en aide à environ 12 000 petits fermiers.

L'ancien président des États-Unis s'est présenté sur le site, érigé dans le plateau central d'Haïti, en compagnie du philanthrope canadien Frank Giustra, un magnat du secteur minier qui a également fondé la société de divertissement Lions Gate Entertainment.

Les deux hommes ont annoncé le lancement de Acceso Peanut Enterprise Corporation lors de leur

passage à l'entrepôt, situé dans la région de Tierra Muscaday.

Il s'agit d'un réseau d'entrepôts dans le centre et le nord d'Haïti dont l'objectif est de fournir de l'entreposage, un marché, de la formation et des fournitures aux cultivateurs d'arachides. Cinq des 35 entrepôts d'arachides devant être construits sont maintenant ouverts.

Aide aux fermiers

Selon M. Clinton, l'idée est de «donner le pouvoir aux fermiers de satisfaire les besoins nutritionnels des gens».

La Fondation Clinton affirme que l'entreprise aidera à améliorer la production d'arachides en Haïti.

Le projet a le potentiel d'améliorer la chaîne d'approvisionnement d'arachides pour satisfaire la demande régionale croissante sans devoir se fier aux importations, a noté M. Giustra.

Les arachides seront vendues à des acheteurs régionaux, incluant l'organisation à but non lucratif Partners in Health qui, l'an dernier, s'est associée à une entreprise spécialisée dans les soins de santé pour ouvrir une usine dans le plateau central d'Haïti pour produire un supplément nutritionnel à base d'arachides pour les enfants aux prises avec de graves problèmes de malnutrition.

Afrique du Sud Reprise du procès d'Oscar Pistorius

JOHANNESBOURG, Afrique du Sud — Le procès pour meurtre d'Oscar Pistorius reprendra aujourd'hui après un mois au cours duquel des experts en santé mentale ont examiné l'athlète afin de déterminer s'il souffre d'un trouble d'anxiété qui aurait pu avoir un impact sur ses gestes le soir où il aurait tué sa conjointe Reeva Steenkamp.

La juge Thokozile Masipa devrait recevoir les conclusions du rapport d'un comité formé d'un psychologue et de trois psychiatres qui avaient reçu le mandat de déterminer si l'athlète était en mesure de comprendre la gravité de ses gestes lorsqu'il a fait feu en direction de Steenkamp au travers de la porte d'un cabinet de toilette de son domicile, le soir de la Saint-Valentin l'an dernier.

Les conclusions du comité provenant d'un hôpital psychiatrique d'État pourraient servir à déterminer s'il

sera tenu criminellement responsable et à influencer le verdict qui sera prononcé par la juge ou, s'il est reconnu coupable, avoir des conséquences sur la gravité de la peine, ont dit des experts juridiques.

L'évaluation a eu lieu après qu'un psychiatre, le Dr Merryl Vorster, eut témoigné en faveur de Pistorius, qui a déjà déclaré qu'il se sentait vulnérable à cause de son handicap et des préoccupations associées à la tragédie. Selon Vorster, Pistorius souffrirait d'un trouble d'anxiété qui aurait pu contribuer au meurtre de sa conjointe aux petites heures du 14 février 2013. L'athlète a déjà raconté qu'il avait ouvert le feu après avoir cru, à tort, qu'il s'agissait d'un dangereux intrus qui s'était réfugié dans son cabinet de toilette. Pistorius pourrait écoper de 25 ans de prison s'il est reconnu coupable de meurtre prémédité.

— La Presse Canadienne



PHOTO THEMBA HADEBE, ARCHIVES THE ASSOCIATED PRESS

Oscar Pistorius à sa sortie de la cour, le 20 mai dernier. Son procès pour meurtre doit reprendre aujourd'hui.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard et Alexandre Pratt > Directeurs principaux de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Jamais trop tard



ARIANE KROL
 akrol@lapresse.ca

Bonne nouvelle, les années d'études peuvent retarder l'apparition de troubles cognitifs durant la vieillesse. Meilleure nouvelle encore: exercer un travail suffisamment complexe – ou se livrer à des activités stimulantes à un âge plus avancé – peut compenser une scolarisation moins élevée, montre une recherche menée à la célèbre Clinique Mayo.

Près de 2000 résidents du Minnesota âgés de 70 à 89 ans ont participé à l'étude publiée la semaine dernière dans la revue scientifique *JAMA Neurology*. Aucun ne souffrait de démence, mais un peu plus du quart étaient porteurs du gène apo E4, qui augmente le risque d'être atteint de la maladie d'Alzheimer. Les résultats sont particulièrement frappants chez ces derniers. Maintenir un niveau de stimulation intellectuelle élevé tout au long de leur vie pourrait retarder l'apparition des troubles cognitifs de près de neuf ans, constatent les auteurs.

Les chercheurs ont pris deux mesures de la stimulation intellectuelle. La première est une combinaison du niveau de scolarité et de l'occupation principale à l'âge adulte. La seconde tient compte des activités cognitives de 50 à 65 ans et dans les 12 mois précédents. Ils ont ensuite évalué la performance cognitive avec une batterie de neuf tests.

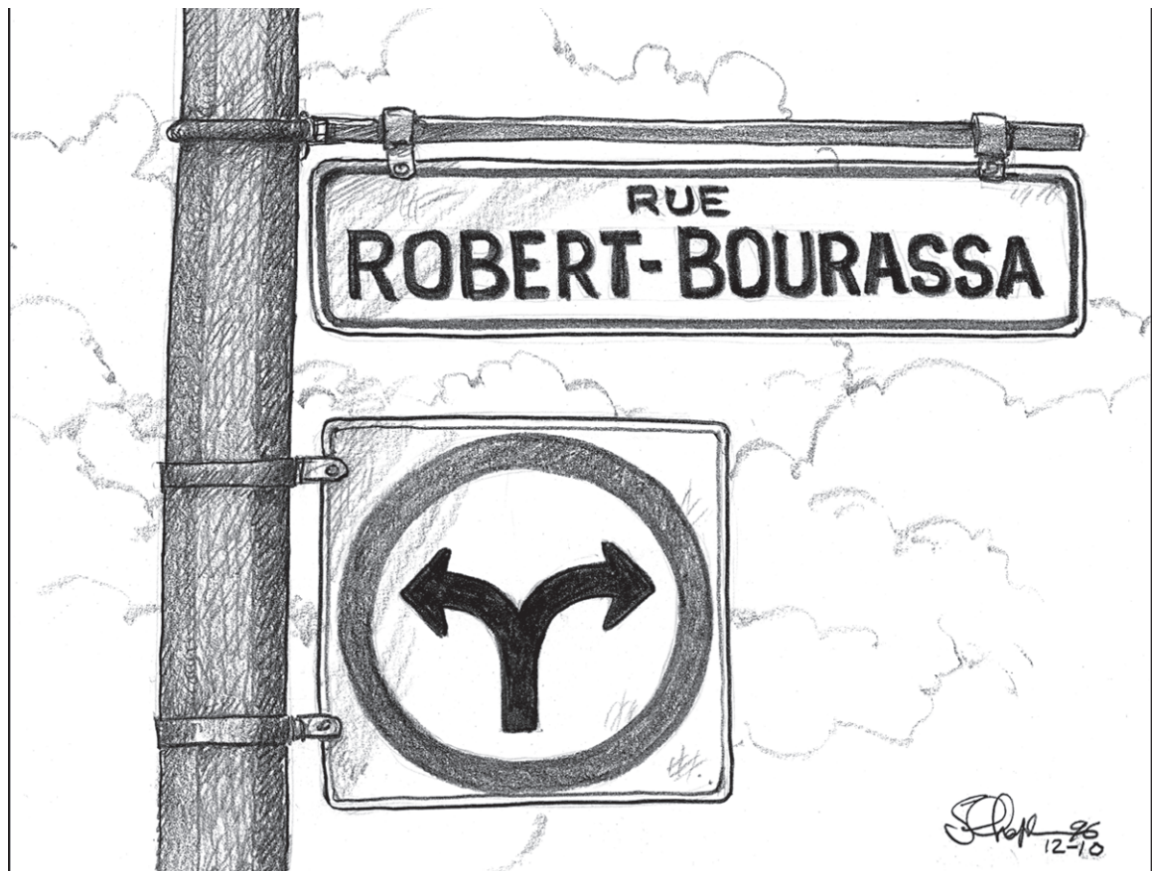
Les résultats concordent avec ceux d'autres études montrant que l'éducation, le

travail et les activités stimulantes peuvent exercer un effet protecteur contre le déclin des facultés cognitives et l'Alzheimer. Toutefois, les distinctions et comparaisons entre les années de formation-travail et les activités à un âge plus avancé ajoutent un éclairage particulièrement intéressant.

L'impact positif d'un diplôme avancé (quatre ans d'études postsecondaires ou plus) est un argument supplémentaire en faveur de l'éducation. Par contre, l'éducation et l'occupation principale ayant le même poids dans la première mesure, un individu ayant seulement terminé son secondaire (niveau de scolarité moyen) mais occupant une profession spécialisée (niveau d'occupation élevé) est considéré comme ayant un degré d'activité intellectuelle relativement élevé. De même, un entrepreneur qui mène plusieurs tâches de front aura une note moyenne-élevée à la composante occupation, peu importe le temps passé sur les bancs d'école.

Les activités auxquelles une personne s'adonne à un âge avancé ont en général moins d'impact. Cependant, les personnes ayant un faible niveau de scolarité ou d'emploi en tirent de plus grands bénéfices, montre l'étude. Chez les porteurs du gène apo E4 qui s'y adonnent au moins trois fois par semaine, ces activités pourraient retarder l'apparition des troubles cognitifs de plus de trois ans. Pour le reste de la population, l'effet protecteur serait de plus de sept ans.

Lire des livres ou des magazines, faire de la musique, de l'informatique ou des menus travaux, participer à des jeux ou à des activités artistiques ou sociales sont autant de sources de stimulation recommandées. On peut imaginer plus triste comme prescription.



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca EN REPRISE

CHRONIQUE

Fêter le Canada?



ALAIN DUBUC
 COLLABORATION SPÉCIALE

Si, au Québec, il y a actuellement une réflexion sur le sens à donner à la fête nationale du Québec, il n'y aura pas beaucoup de débat sur le sens à donner à la fête du Canada, pour la simple raison que cette fête n'existe pratiquement pas au Québec.

Les anglophones du Québec peuvent fêter le 1^{er} juillet, certains allophones aussi, mais pour la très grande majorité des francophones, le 1^{er} juillet est un jour de congé qui, parfois, comme cette année, permet d'allonger le week-end.

Il y a deux raisons à cela. D'abord, une partie de la population québécoise est souverainiste et ne veut pas fêter le pays qu'elle veut quitter. Et même si l'appui au projet souverainiste est en baisse, la culture qu'il a engendrée reste profondément enracinée.

Ensuite, les Québécois ont progressivement affirmé au fil des décennies un sentiment d'appartenance à une nation. L'existence de la nation québécoise est maintenant reconnue par une très grande majorité de Québécois, elle transcende les clivages politiques et ce principe s'est même imposé à la Chambre des communes.

Pour la très grande majorité des Québécois, leur nation, c'est le Québec. Et c'est à la nation que l'on réserve les célébrations d'une fête nationale, les hymnes,

les élans festifs, les drapeaux, le patriotisme, la fierté ou le chauvinisme olympique.

Cela n'empêche pas une grande majorité de Québécois et une majorité de francophones de vouloir rester au sein du Canada, de voir les bienfaits de l'appartenance à la fédération canadienne. D'autant plus que les rapports avec le Canada sont colorés par la nature difficile des rapports entre la minorité francophone et la majorité anglo-canadienne. Tout cela ne mène pas à des élans de même nature que ceux qu'ils réservent pour le Québec.

Les rapports des Québécois avec le Canada sont rendus encore plus compliqués par la géométrie variable que peut prendre leur double identité,

deux ans, avait développé une thèse hallucinante – ou hallucinée – sur le « courant jet de la souveraineté », voulant que le sentiment d'appartenance au Québec des jeunes serait un terreau fertile pour l'indépendance. C'est un fantasme, comme les événements récents l'ont montré. Comme celui d'un gay qui croirait que tous les hommes qui porte des vêtements roses sont des homosexuels qui s'ignorent.

Ce sentiment d'être d'abord québécois a toutefois des conséquences. Parallèlement à la descente aux enfers du mouvement souverainiste, on assiste à un autre processus, celui de l'éloignement du Canada, d'un détachement croissant de la réalité canadienne qui se double d'une forme d'indifférence constitutionnelle. Ce désintérêt, qui se manifeste par exemple dans la façon désinvolte dont les Québécois votent aux élections fédérales, a d'importantes conséquences: ils participent moins aux débats canadiens qui les concernent, ils ont moins d'influence politique.

Cet éloignement les amène également à oublier que s'il y a deux nations au Canada, ces deux nations se sont développées ensemble et qu'elles partagent un grand nombre de valeurs et de résultats, comme la qualité de vie. Le modèle québécois est, à de très nombreux égards, un modèle très proche du modèle canadien. Mais même si les Québécois s'impliquaient davantage dans les processus de décision canadiens, même s'ils étaient davantage conscients de l'existence d'un important bagage commun, cela ne les amènerait pas à agiter des drapeaux rouges le 1^{er} juillet.

OPINION

Un maire performant



ADRIEN POULIOT
 Chef du Parti conservateur du Québec.

La mesure des coûts et de la qualité est un élément essentiel à la bonne gestion. Quand on travaille dans le privé, on mesure les coûts, les revenus, le service à la clientèle, la productivité. On se compare à la concurrence et on est imputable de ses résultats.

Il en est tout autrement dans le secteur public, où l'étalement se fait plutôt rare. Au municipal, il aura fallu que le Centre de la prospérité et de la productivité publie le premier palmarès annuel des municipalités du Québec en février 2014 pour qu'on tombe des nues en constatant les différences de coûts entre les différentes municipalités. Les citoyens sont maintenant armés pour aller poser des questions aux élus municipaux et demander une reddition de comptes.

Mesurer et comparer permet en effet de questionner. La Ville de Toronto publie chaque année un rapport de près de 400 pages comparant la performance de ses services à celle d'autres villes canadiennes. La Ville a pu ainsi épargner jusqu'à 400 millions par année.

Il faut donc applaudir le courage du maire Coderre et de son nouveau directeur général de vouloir adhérer à l'Ontario Municipal Benchmarking Initiative, ce qui permettra à Montréal de se comparer avec 16 autres villes canadiennes sur la base de 750 critères de performance.

Comment, une fois armé de ces données, le maire Coderre pourra-t-il créer les incitatifs suffisants pour que les fonctionnaires veuillent d'eux-mêmes devenir plus efficaces? On sait que l'inefficacité des agences gouvernementales ne vient pas tant du fait qu'elles soient publiques, mais bien

qu'elles fonctionnent dans des environnements monopolistiques qui n'ont aucun incitatif à être productifs.

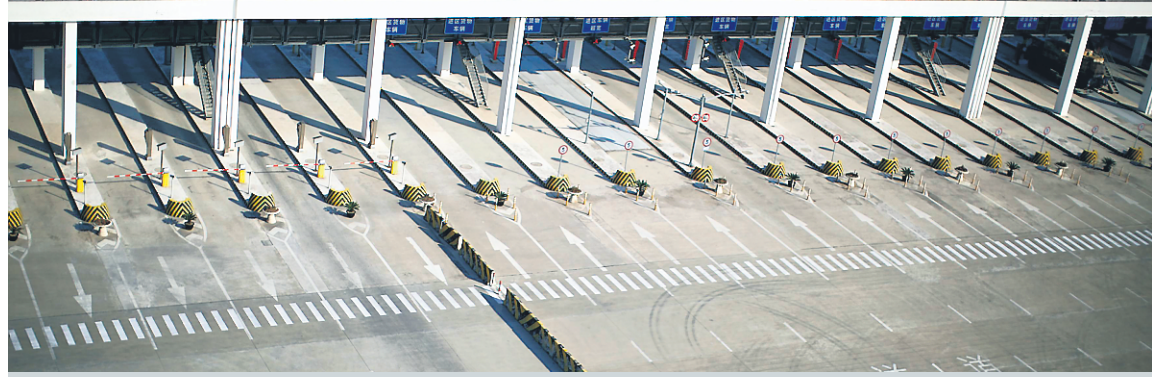
Le maire Coderre aurait intérêt à analyser les résultats obtenus par l'ex-maire d'Indianapolis, Steven Goldsmith. Dès son élection en 1991, ce dernier a entrepris de créer de la concurrence aux services municipaux auxiliaires et non essentiels de sa ville en demandant à certains de ses employés de soumissionner contre le privé pour les contrats municipaux. Ce processus lui a permis de réduire les coûts de 400 millions par année, somme qu'il put réinvestir pour revitaliser le centre-ville, attirant ainsi, grâce à son travail et celui des deux maires qui l'avaient précédé, près de 3 milliards d'investissements privés en 25 ans.

Comment le maire Coderre pourra-t-il créer les incitatifs suffisants pour que les fonctionnaires veuillent d'eux-mêmes devenir plus efficaces?

Une des surprises du maire Goldsmith dans ce processus fut de constater que plusieurs appels d'offres ont été remportés par les employés de la ville eux-mêmes. Ceux-ci, expérimentés dans leur domaine, savaient où se trouvaient le gaspillage et les pertes de temps et, une fois autorisés à changer l'organisation du travail, purent remporter plusieurs contrats en étant plus productifs et efficaces, tout en ne diminuant pas leur salaire et en épargnant néanmoins des sommes importantes pour les contribuables.

Voilà un exemple de gestion innovante dont le maire Coderre pourrait s'inspirer, avec l'appui des pouvoirs publics à Québec, pour rendre notre ville vraiment performante.

DÉBATS



OPINION > Zone de libre-échange de Shanghai : un laboratoire de réformes
 par Martin Cauchon et Anne Severin

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?

Écrivez-nous à debats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
 www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
 decès@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.
 ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de l'imprimerie Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

L'ÉVÉNEMENT LES IMBATTABLES

DODGE GRAND CARAVAN



EFFICACITÉ
ALLANT JUSQU'À
7,9L^{100KM}
(36 MPG)^a
SUR ROUTE

**LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE
AU PAYS DEPUIS PLUS DE 30 ANS**



DODGE GRAND CARAVAN SE 2014

À PARTIR DE:

19 995\$[±]

LE PRIX COMPREND 8 100 \$* DE REMISE AU COMPTANT, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LA TAXE SUR LA CLIMATISATION.

FINANCEMENT À L'ACHAT
À PARTIR DE:

113\$[±] AUX DEUX SEMAINES
POUR 96 MOIS

FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS

Prix du modèle
Dodge Grand Caravan 2014 édition 30^e anniversaire montré: 28 145 \$**

OU ACHETEZ

DODGE GRAND CARAVAN 2014 ÉDITION 30^e ANNIVERSAIRE

- Sièges Super Stow 'n Go^{MD} et configuration 7 passagers
- Commande de la température trizone
- Roues en aluminium de 17 pouces
- Super console
- Sièges exclusifs à dessus en cuir avec bordure de suède
- Peinture cristal granit métallisé exclusive disponible

NOUVELLE OFFRE!

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE:

0%[±] JUSQU'À
36 MOIS
ET AUCUN ACOMPTÉ

OU PROFITEZ DE RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À 10 350 \$*

SUR LA DODGE GRAND CARAVAN SXT 2014 ÉQUIPÉE DE L'ENSEMBLE MAX AVEC ENSEMBLES DVD ET UCONNECT^{MC}, ET PLUS!

DODGE DART



AUSSI PEU QUE
4,8L^{100KM}
SUR ROUTE^a
MODÈLE DODGE DART AÉRO

**LA VOITURE COMPACTE LA PLUS ÉVOLUÉE
SUR LE PLAN TECHNOLOGIQUE[▷]**

DODGE DART SE 2014

À PARTIR DE:

16 895\$[±]

LE PRIX COMPREND LES FRAIS DE TRANSPORT DE 1 695 \$.

OU CHOISISSEZ

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE:

91\$[±] @ **2,79%**
AUX DEUX SEMAINES POUR 96 MOIS
FRAIS DE TRANSPORT INCLUS



«MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS



COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES DE LA NHTSA
AUX ESSAIS DE COLLISION LATÉRALE ET FRONTALE¹

AUSSI DISPONIBLE
FINANCEMENT À L'ACHAT
À PARTIR DE:

0%[±] JUSQU'À
36 MOIS
ET AUCUN ACOMPTÉ

Prix du modèle
Dodge Dart GT 2014 montré: 23 850 \$**

DODGE JOURNEY



EFFICACITÉ
ALLANT JUSQU'À
7,7L^{100KM}
(37 MPG)^a
SUR ROUTE

LE MULTISEGMENT LE PLUS VENDU AU PAYS¹

DODGE JOURNEY SE 2014

À PARTIR DE:

19 995\$[±]

LE PRIX COMPREND 2 000 \$* DE REMISE AU COMPTANT, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LA TAXE SUR LA CLIMATISATION.



«MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS

FINANCEMENT À L'ACHAT
À PARTIR DE:

113\$[±] AUX DEUX SEMAINES
POUR 96 MOIS

FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS

Prix du modèle
Dodge Journey Crossroad 2014 montré: 28 950 \$**

DISPONIBLE AVEC LA TRACTION INTÉGRALE

NOUVELLE OFFRE!

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE:

0%[±] JUSQU'À
36 MOIS
ET AUCUN ACOMPTÉ

OU PROFITEZ DE RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À 5 700 \$*

SUR LE DODGE JOURNEY R/T TI 2014 ÉQUIPÉE DE L'ENSEMBLE MAX AVEC ENSEMBLES DVD ET UCONNECT^{MC}, ET PLUS!

BONI AU COMPTANT À LA LOYAUTÉ^a DE 1 000\$ + RÉDUCTION DE TAUX DE 1% PREND FIN LE 30 JUIN CHANGEZ DE VÉHICULE PLUS TÔT QUE PRÉVU, EXCLUSIF À NOS CLIENTS ACTUELS AU FINANCEMENT.

Modèles Dodge Journey SE, SE Plus, Dodge Grand Caravan SE et Dodge Dart 2014 exclus

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP^{MD} | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres

MOINS D'ESSENCE. PLUS DE PUISSANCE. UNE VALEUR SÛRE.
15 MODÈLES QUI CONSOMMENT AUSSI PEU QUE 7,1 L/100 KM OU MOINS SUR ROUTE.



RAM

DODGE

CHRYSLER



(SiriusXM)

Les Recrues

DODGE

L'affirmation « Moins d'essence. Plus de puissance. Une valeur sûre. » est une comparaison entre les gammes complètes 2014 et 2013 de Chrysler Canada. L'affirmation « 7,1 L/100 km ou moins » est basée sur les estimations de consommation de carburant sur autoroute du programme ÉnergieGuide 2014. Les méthodes d'essai utilisées sont celles du gouvernement du Canada. La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – aux fins de comparaison seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme ÉnergieGuide. Le consommateur avisé lit les petits caractères: +, *, **, D, **, E. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 3 et le 30 juin 2014 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 695 \$) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tant inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 \$) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à l'achat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (lorsqu'applicable). Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. † Les prix d'achat annoncés s'appliquent aux modèles Dodge Grand Caravan SE 2014 (RTKH53 + 29E)/Dodge Dart SE 2014 (PF0H41 + 25A)/Dodge Journey SE 2014 (JCDH49 + 22F), respectivement: 19 995 \$/16 895 \$/19 995 \$. Les prix d'achat comprennent les frais de transport de 1 695 \$ et, le cas échéant, une remise au comptant et/ou un boni au comptant. * Les remises au comptant sont offertes sur certains modèles neufs sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. Une remise au comptant de 8 100 \$ est applicable sur le modèle Dodge Grand Caravan SE 2014 (RTKH53 + 29E). Une remise au comptant de 2 000 \$ est applicable sur le modèle Dodge Journey SE 2014 (JCDH49 + 22F). Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. † Les taxes de financement à l'achat à partir de 3,99 % jusqu'à 36 mois et à partir de 0 % jusqu'à 36 mois (modèles Dodge Grand Caravan SE 2014 (RTKH53 + 29E) et Dodge Journey SE 2014) sont offerts aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement auto TD et sont applicables sur les modèles 2014 sélectionnés susmentionnés. Exemples: Dodge Grand Caravan SE 2014 (RTKH53 + 29E) avec un prix d'achat de 19 995 \$, financé à un taux de 3,99 % pour 96 mois, sans aucun acompte (0 \$), équivalent à 208 paiements aux deux semaines de 112,35 \$, des frais de crédit de 3 373,80 \$ et une obligation totale de 19 995,00 \$. Dodge Dart SE 2014 (PF0H41 + 25A) avec un prix d'achat de 16 895 \$, financé à un taux de 2,79 % pour 96 mois, sans aucun acompte (0 \$), équivalent à 208 paiements aux deux semaines de 90,65 \$, des frais de crédit de 1 962,28 \$ et une obligation totale de 18 857,28 \$. Dodge Journey SE 2014 (JCDH49 + 22F) avec un prix d'achat de 19 995 \$, financé à un taux de 0 % pour 36 mois, sans aucun acompte (0 \$), équivalent à 208 paiements aux deux semaines de 256,35 \$, des frais de crédit de 0 \$ et une obligation totale de 19 995,00 \$. Dodge Journey SE 2014 (JCDH49 + 22F) avec un prix d'achat de 19 995 \$, financé à un taux de 0 % pour 36 mois, sans aucun acompte (0 \$), équivalent à 208 paiements aux deux semaines de 256,35 \$, des frais de crédit de 0 \$ et une obligation totale de 19 995,00 \$. † Prix du modèle Dodge Grand Caravan 2014 édition 30^e anniversaire (RTKH53 + 29E) montré, incluant une remise au comptant de 2 000 \$ et un boni au comptant de 1 500 \$: 28 950 \$. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. Les prix des modèles Dodge Grand Caravan 2014 édition 30^e anniversaire (RTKH53 + 29E) et Dodge Journey Crossroad 2014 (JCDR49 + 28V) montrés n'incluent pas le boni au comptant à la loyauté de 1 000 \$. Le boni au comptant à la loyauté et la réduction supplémentaire du taux de financement de 1 % sont offerts aux clients admissibles à l'achat/au financement au détail des modèles Chrysler, Jeep, Dodge (à l'exclusion des modèles Dodge Journey SE, SE Plus, Dodge Grand Caravan SE et Dodge Dart 2014), Ram ou FIAT 2014 sélectionnés chez les concessionnaires participants entre le 3 et le 30 juin 2014, inclusivement. Le boni au comptant à la loyauté sera déduit du prix négocié après l'application des taxes. La réduction supplémentaire du taux de financement de 1 % s'applique, sous réserve d'une approbation de crédit, à la plupart des transactions de financement à taux subventionnés admissibles la RBC Banque Royale, la Banque Scotia et Financement auto TD. La réduction de taux de 1 % ne peut réduire le taux de financement à moins de 0,0 %. Les clients admissibles incluent tous les propriétaires d'origine et actuels de modèles Chrysler, Jeep, Dodge, Ram ou FIAT sélectionnés ayant un contrat de financement à taux standard/subventionné éligible venant à échéance entre le 3 juin 2014 et le 30 juin 2017. Aucun échange requis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails, conditions et exclusions. † Les rabais totaux allant jusqu'à 10 350 \$ s'appliquent au modèle Dodge Grand Caravan SXT 2014 équipé de l'ensemble MAX (RTKH53 + 29G + AAA + AT4 + AAY + AAJ) acheté auprès des concessionnaires participants entre le 3 et le 30 juin 2014 et consistent en une combinaison de 7 000 \$ en remises au comptant (déduites du prix négocié avant les taxes), 2 500 \$ en boni au comptant (déduit du prix négocié après les taxes) et 850 \$ en escompte additionnel (déduit du prix négocié avant les taxes). Certaines conditions s'appliquent. Dans la limite des stocks. Une commande auprès du concessionnaire pourrait être nécessaire. Le cas échéant, une période de 8 à 12 semaines est à prévoir. Voyez votre concessionnaire participant aux éditions MAX pour les détails et conditions. † Les rabais totaux allant jusqu'à 5 700 \$ s'appliquent aux modèles Dodge Journey R/T TI 2014 Ensemble MAX sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants entre le 3 et le 30 juin 2014 et consistent en une combinaison de 2 000 \$ en remise au comptant et jusqu'à 3 700 \$ en rabais avec Ensemble MAX. Les rabais avec Ensemble MAX allant jusqu'à 3 700 \$ s'appliquent aux modèles Dodge Journey 2014 Ensemble MAX sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants entre le 3 et le 30 juin 2014 et consistent en une combinaison de 2 500 \$ en remises au comptant (déduites du prix négocié après les taxes), 2 500 \$ en boni au comptant (déduit du prix négocié après les taxes) et 850 \$ en escompte additionnel (déduit du prix négocié avant les taxes). Certaines conditions s'appliquent. Dans la limite des stocks. Une commande auprès du concessionnaire pourrait être nécessaire. Le cas échéant, une période de livraison de 8 à 12 semaines est à prévoir. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant aux éditions MAX pour les détails et conditions. † Données basées sur le Guide de consommation de carburant 2014 de Ressources naturelles Canada (RNCan). Les méthodes d'essai utilisées sont celles du gouvernement du Canada. Dodge Grand Caravan SE 2014 avec moteur V6 Pentastar™: consommation de 7,9 L/100 km (36 mpg) sur route et 12,2 L/100 km (23 mpg) en ville. Dodge Dart Aero 2014 avec moteur turbo de 1,4 L à transmission manuelle: consommation de 4,8 L/100 km (59 mpg) sur route et 7,3 L/100 km (39 mpg) en ville. Dodge Journey SE 2014 avec moteur 4 cylindres de 2,4 L et transmission automatique à 4 vitesses: consommation de 7,7 L/100 km (37 mpg) sur route et de 11,2 L/100 km (25 mpg) en ville. La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à titre comparatif seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme ÉnergieGuide. † Selon le Programme d'évaluation des nouvelles voitures utilisé par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). † Selon R. L. Polk Canada, inc. Ventes totales au Canada des véhicules neufs immatriculés entre mai 2008 et septembre 2013 pour les multisegments Chrysler. † Selon la catégorie des petites berlines de gamme supérieure 2014 coûtant moins de 25 000 \$ de Ward's. † Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. † Jeep est une marque déposée de Chrysler Group LLC et utilisée sous licence. Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge • RAM